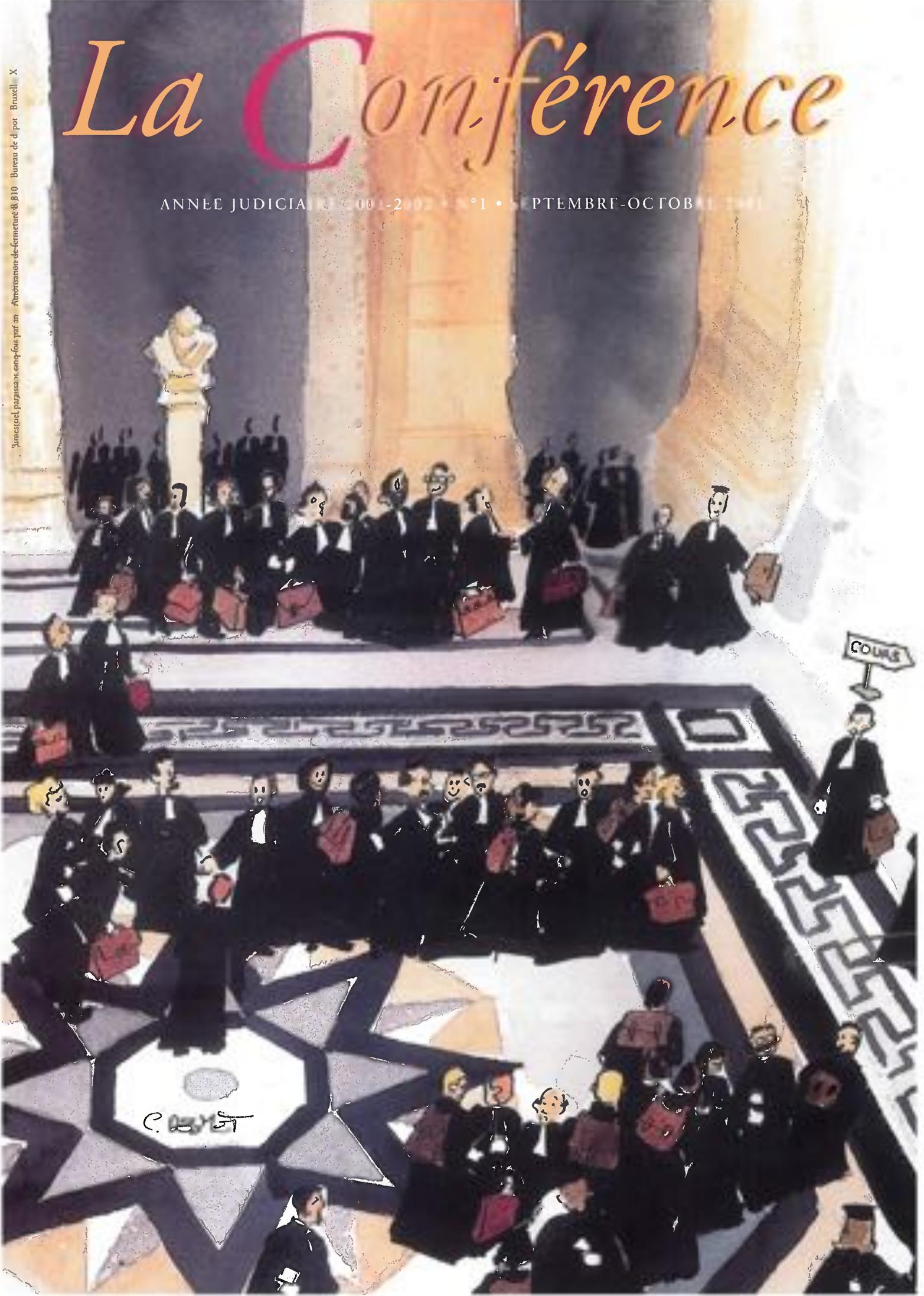


Bimestriel, parussa xe enq-fois par an - Abonnament de fermeturé B. 810 - Bureau de d. pour - Bruxell. - X

La Conférence

ANNEE JUDICIAIRE 2001-2002 - N°1 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2001





Un traitement rapide et aisé de vos transactions bancaires 24 heures sur 24.

Pour répondre aux exigences toujours plus pressantes de votre gestion du temps, nous avons développé un service d'Internet Banking Privanet qui vous permet d'effectuer - de votre bureau ou de chez vous - toutes vos opérations sur compte. Privanet vous permet notamment de consulter vos comptes (soldes, extraits, opérations en cours), vos dossiers titres (synthèse, estimation, ventilations, rapports, suspens à terme, ordres à échoir), d'effectuer des opérations sur compte (virements, co-signature de virements, import d'extraits de comptes, export de virements) et vous propose un aperçu des dernières opérations effectuées ainsi que la consultation des cours de change. Privanet couvre plus particulièrement les besoins des avocats en leur proposant des fonctionnalités plus spécifiques telles que l'impression de livres-journaux, la signature conjointe de virements ou l'encodage de virements hors connexion avec envoi ultérieur par lot. Compatible avec la plupart des logiciels de comptabilité, Privanet représente un gain de temps précieux. Privanet vous intéresse ? N'hésitez pas à consulter la démo Privanet via notre site internet à l'adresse suivante : www.cpb.be.



Service financier du Barreau de Bruxelles

Didier Foucart se tient à votre disposition pour votre souscription à Privanet.

Helpdesk Privanet

Pour toute information concernant l'utilisation de Privanet, n'hésitez pas à contacter notre Helpdesk chaque jour ouvrable, de 9 à 17 heures au 0800/90 211.

La Conférence



1

sommaire

5 chroniques

- 5 Le billet du bâtonnier
par Marc Wagemans
- 6 Le billet du vice-président
par Gérard Kuyper
- 8 La commission administrative
- 9 Le billet du délégué des stagiaires
par Antoine Leroy
- 10 15 juin 2001 : Le "Barreau del corazón"
par Thierry Bontinck
- 12 La Conférence se souvient : "le quatuor d'Ohain"
par Antoine Braun
- 15 Rendez-vous dans les Fagnes
par Sophie Wintgens
- 19 Du côté des livres
par Fabian Beullekens
- 20 Abonnement pluri-théâtre 2001-2002
par Pierre Winand
- 22 Prix des anciens présidents

26 échos

32 activités

- 32 Tribune des Grandes conférences :
M. Jean-Claude Brialy
- 33 Week-end de détente dans les Hautes Fagnes
- 34 Colloque : "La consécration législative de la spécificité
de la médiation familiale"
- 35 Après-midi d'accueil des stagiaires
- 35 Dîner d'accueil des stagiaires
- 36 Tribune des Grandes Conférences :
Mme Carla del Ponte
- 36 Mini-recyclage : actualités en droit de la faillite
- 37 Mini-recyclage : actualités en droit administratif
- 37 Le voyage du Jeune Barreau au Cambodge

38 agenda & infos

Éditorial



Photo : Jean Dragnez de Haut

Bienvenue à vous tous, nouveaux stagiaires, qui prêtez aujourd'hui serment !
La Conférence du Jeune Barreau est là pour vous accueillir. Certes, les tâches de la Conférence sont multiples et elles s'adressent à l'ensemble du barreau, mais la Conférence s'occupera toujours des jeunes avocats "par préséance de rang", selon l'expression de Basile Risopoulos. Le vade-mecum que nous publions à votre intention vous guidera dans vos premiers pas au Palais. Il vous permettra de vous y retrouver dans vos droits et vos obligations, tout en vous apportant déjà une première vision de quelques règles et usages du barreau. Les activités que la Conférence organise et spécialement le traditionnel accueil des stagiaires, qui aura lieu le 9 octobre prochain après-midi et sera suivi d'un dîner convivial vous permettra également de vous familiariser avec votre nouvelle profession, en toute décontraction.

À tous les avocats, je dirai simplement : soyez également présents à nos activités, qu'il s'agisse du petit week-end de rentrée, des conférences, des colloques, des tournois sportifs, des dîners ou des revues : elles seront autant d'occasions de rencontres conviviales et informelles avec d'autres membres de la famille judiciaire, avocats, magistrats, sympathisants.

Le 22 juin dernier, sous les ors et les marbres du Palais d'Egmont, vous étiez plus de 1.100 à être venus nous encourager. J'espère vous voir aussi nombreux lors de nos activités. Et, surtout, n'oubliez pas ce qu'énonçait Lénine : le premier devoir du militant, c'est de cotiser !

Comme l'écrivait un de mes prédécesseurs, "de la joie de vivre des aristocrates ou des grands bourgeois qui faisaient le barreau du siècle dernier, les avocats ont gardé peut-être une secrète nostalgie". Le Jeune Barreau a sans doute gardé un peu de cette image de faste et de dilettantisme désinvolte, mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel est dans les valeurs auxquelles notre profession reste attachée : l'amour de l'indépendance, la liberté de l'avocat et une exigence aiguë de justice. Ce sont ces valeurs que le Jeune Barreau, en concertation avec l'Ordre, entend défendre.

Le Jeune Barreau s'est aussi modifié pour répondre à des besoins nouveaux, ceux d'une nécessaire qualification professionnelle. Pour notre bien commun, l'Ordre a prévu une formation permanente obligatoire. Il est normal que le Jeune Barreau participe à cet effort collectif. Nous vous offrirons cette année quatre grands colloques à des conditions financières favorables, mais aussi une série de mini-recyclages dans diverses matières du droit, la chance d'engloutir sur le temps de midi un sandwich et quelques points ...

Le 28 septembre prochain, le premier de nos grands colloques traitera un sujet d'actualité : la consécration législative de la médiation familiale, à la veille de l'entrée en vigueur le 1er octobre 2001 de la loi du 19 février 2001. Ce colloque est placé sous la direction scientifique du Professeur Jean-Louis Renchon.

L'année judiciaire s'entame. Le Jeune Barreau est toujours là, au service de tous les avocats, depuis 160 ans déjà.

Bonne rentrée à tous.

Emmanuel Cornu
Président

1 B.-J. Risopoulos, "La Conférence du Jeune Barreau", J.T., 1960, p. 237
2 Roger Lallemand, *La Conférence*, 1971, p. 3

Couverture : Corine Desmet

LA CONFÉRENCE est éditée par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles
ÉDITEUR RESPONSABLE : Me Emmanuel Cornu,
avenue Louise 149/20 - 1050 Bruxelles
RÉDACTEUR EN CHEF : Me Lucien Kalenga
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Me Bénédicte Delcourt
SITE INTERNET : www.cjbb.be

COLLABORATRICE PERMANENTE :
Régine Waterman - Tél. : 02.508.66.43
DESSINS : Marcel Siraut
RÉALISATION : RP&C
PUBLICITÉ : RP&C - 145, rue Meyerbeer - 1180 Bruxelles
Tél. : 02.344.52.20 - Fax : 02.343.61. 2



Modèle illustré avec options.

Saab 9-5 V6 TiD



La puissance légendaire des Turbo Saab
Maintenant aussi en diesel.

Nouvelle Saab 9-5 V6 TiD

Turbo diesel V6 - injection directe -
24 soupapes - 63 ch ou 176 ch, au choix -
couple : 350 Nm - consommation mixte : 7,4 L
Equipement standard comprenant e.a.:
climatisation électronique, radio-cd avec
commandes au volant, jantes en alliage léger
16", airbags "intelligents", appuis-tête anti coup
du lapin, contrôle de traction, etc.
Disponible en version break (estate) ou sedan
à partir de 34.500 €

Lorsque Saab introduit un moteur turbo diesel sur son modèle haut de gamme, il est normal que ce soit ce qui se fait de mieux dans le genre. Toute l'expérience de Saab acquise depuis 25 ans en matière de turbocompression a été mise au service de ce nouveau moteur. Résultat, des accélérations à couper le souffle (le couple est le même que celui de notre moteur essence le plus puissant) avec la sobriété de la technologie diesel. Le tout dans un silence de fonctionnement étonnant. C'était le moins qu'on puisse faire pour la voiture la plus sûre de sa catégorie (source Euro NCAP). La nouvelle Saab 9-5 recèle encore bien d'autres innovations comme le système EPS ou les phares bi-xénon. Son look est aussi plus sportif et il s'inspire directement des dernières tendances de l'architecture suédoise. On ne saurait donc trop vous inciter à venir le voir grandeur nature. Une petite photo même jolie, ne lui fera jamais tout à fait justice.

www.saab.be



BEHERMAN BRUSSELS
Avenue Louise, 233
1050 Bruxelles
02/640.00.87

BEHERMAN WOLUWE
Chaussée de Louvain, 319
1932 Sint-Stevens-Woluwe
02/725.43.50

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

LE BILLET DU BÂTONNIER

Marc Wagemans

Photo : Jean Duqueux de Haut



Mes chers confrères,
Je voudrais, dans le cadre de ce billet, m'adresser d'abord aux stagiaires qui viennent de prêter le serment d'avocat. Chaque mot de ce serment a son importance, chaque mot de ce serment traduit un principe essentiel de la profession : le respect de la loi, ce sont les principes de loyauté, de dignité, de délicatesse et de diligence ; le respect dû aux tribunaux - qui vous le rendront - c'est le devoir de dignité ; ne conseiller aucune cause que vous ne croirez juste en conscience, c'est le devoir d'indépendance de l'avocat vis-à-vis de ses clients, de ses confrères, du tribunal. Vous embrassez aujourd'hui une profession magnifique. Vous le réaliserez rapidement. Magnifique, parce qu'elle est le symbole de la défense des droits bafoués, parce que vous conseillerez les plus démunis, parce que vous vous livrerez à l'exercice enivrant de la plaidoirie, parce que vous ressentirez la joie des affaires gagnées. La profession est aussi difficile, en raison de l'ampleur du droit, qui fera que vous aurez

l'impression, normale, de ne connaître que peu de choses, en raison de la complexité de la déontologie, qui se sent plus qu'elle ne s'apprend, et parce qu'il y a aussi, malheureusement, les affaires qu'on perd. La profession est également difficile par la solitude que vous ressentirez en l'entamant. Pour combattre cette solitude, n'hésitez pas à ouvrir la porte de votre patron et à parler à d'autres confrères - que ce soit dans le cadre du CAPA ou du Bureau d'aide juridique, où vous rencontrerez régulièrement votre chef de colonne qui est aussi votre conseiller naturel - ou bien en fréquentant les activités organisées par la Conférence du Jeune Barreau, ou par le Carrefour des stagiaires. Je suis également à votre disposition pour répondre aux questions que vous n'aurez pu résoudre, ou pour tenter d'aplanir les difficultés que vous rencontrerez. Je vous inviterai d'ailleurs, à partir du mois de novembre, à venir me voir par petits groupes. Ce sera une excellente occasion de faire connaissance. M'adressant à présent à tous les stagiaires, sans doute sont-ils au courant de la nouvelle étape qui a été franchie dans leur assimilation aux avocats inscrits au tableau ? La loi sur les structures du barreau, consacrant la disparition de l'Ordre national et la naissance officielle des Ordres francophones et germanophone, d'une part, et flamands, d'autre part, modifie en effet dans la foulée les articles 431 et 450 du Code judiciaire. Les stagiaires de première et de seconde année font donc dorénavant partie de l'Ordre et ils participent aux élections ordinaires. Je me réjouis de cette avancée qui est dans la ligne de la politique suivie par l'Ordre depuis plusieurs années. Je vous invite à saisir la balle au bond et à venir voter nombreux le 17 juin 2002. J'attire aussi l'attention de tous, stagiaires ou non, sur le nécessaire respect du contrat de stage. Ceci vaut bien sûr pour la formation qui doit être dispensée par le patron au stagiaire, avec ce que cela implique comme disponibilité dans le chef du premier. Cela vaut également pour la participation des stagiaires aux cours CAPA et au Bureau d'aide juridique, dont il ne faut pas rappeler qu'il s'agit d'obligations du stage. Il serait malvenu que des patrons contrarient la participa-

tion de leurs stagiaires à ces activités. Pour ce qui est de la rémunération, je sais qu'un taux de 400 BEF l'heure pour la première année de stage est peu élevé. Il s'agit d'un compromis entre les intérêts des stagiaires et ceux des patrons : il ne fallait pas, en mettant la barre trop haut, faire fuir les candidats patrons, ce qui aurait fermé la porte du barreau à trop de candidats. Ce taux horaire modeste compense par ailleurs le temps que le patron consacre à la formation du stagiaire et celui plus important que ce dernier met à pénétrer les arcanes du droit. Ceci étant, soyez attentifs au fait que le forfait mensuel minimum de 20.000 BEF ne couvre que 50 heures de travail par mois (il s'agit d'heures prestées et non d'heures facturables). Au-delà de ce minimum, toute heure doit être rémunérée au taux de 400 BEF. Le non respect de ces dispositions constituerait un manquement que je ne pourrais laisser passer. Concernant le Bureau d'aide juridique, je compte sur la participation active de tous les stagiaires. L'assistance aux plus démunis est l'honneur du barreau, mais c'est aussi une obligation du stage et il serait désolant que l'inscription au tableau de certains soit retardée en raison d'un nombre insuffisant de dossiers traités. Qu'il me soit enfin permis d'adresser encore une fois mes remerciements au président de la Conférence du Jeune Barreau et à tous les membres de la commission, qui se dépensent sans compter au service de l'Ordre, notamment en organisant les exercices de plaidoirie et en prenant une part importante à l'organisation de formations, sans parler des activités culturelles et autres qui contribuent à la cohésion de la profession. Veuillez croire, mes chers confrères, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

LE BILLET DU VICE-PRÉSIDENT

Gérard Kuypers



Photo : Jean D'Aguez de Haut

position de tous les avocats et peut leur être communiqué par courrier, télécopie ou mail. Il peut même plus simplement être téléchargé au départ du site web de la Conférence (www.cjbb.be). Sur base de ce tableau, les patrons de stage notifieront leur choix et se verront communiquer les curriculum vitae complets des candidats qu'ils souhaitent rencontrer.

Il va sans dire que le tableau synoptique est mis à jour régulièrement. Au cours de l'année judiciaire 2000-2001, 85 jeunes juristes ou avocats ont eu recours au service de placement et 65 d'entre eux ont trouvé un stage par son intermédiaire ou suite à leurs efforts personnels, les lettres de candidature spontanée demeurant, pour les jeunes diplômés, le premier moyen d'obtenir une interview.

Le service de remplacement

Le service de remplacement est un instrument simple et très utile permettant à de nombreux avocats stagiaires d'arrondir leurs fins de mois (par définition impossibles) en accomplissant des tâches simples (demande de remise, de renvoi au rôle, de jugement par défaut, dépôt de conclusions, etc.) pour compte d'avocats ayant généralement leur cabinet dans un autre arrondissement judiciaire. Ce service est, faut-il le rappeler, rémunéré à concurrence d'un minimum de 1.800 BEF (44,62€) par prestation accomplie outre les frais éventuels.

La prochaine liste sera élaborée dans le courant du premier trimestre de l'année 2002. Un formulaire d'inscription reprenant toutes les informations utiles sera adressé à tous les avocats stagiaires de deuxième et troisième année, seuls autorisés à voir leur nom figuré sur la liste.

Les exercices de plaidoirie

L'exercice de plaidoirie constitue l'une des cinq obligations du stage dont la réussite conditionne l'inscription du stagiaire au tableau de l'Ordre. Il va sans dire que l'exercice de plaidoirie n'est pas qu'un sympathique divertissement. Il consiste en la rédaction de conclusions et la présentation d'une plaidoirie devant un jury présidé par le vice-président. Celui-ci convoque, par paires, tous les stagiaires de première année, par un courrier leur communiquant le sujet

de l'exercice, les délais dans lesquels ils devront communiquer leurs conclusions et la date de leur plaidoirie.

Cet exercice sera pour certains leur première occasion de plaider, le jury ne l'ignore pas. Il sera pour d'autres l'occasion de montrer l'étendue de leurs talents oratoires. L'exercice de plaidoirie est en effet sanctionné d'un prix – le prix Georges Boels – attribué aux deux stagiaires les plus méritants. Outre la remise d'une médaille lors de la séance solennelle de rentrée, ces deux stagiaires pourront participer à un prix d'éloquence organisé par la Conférence du stage du barreau de Paris.

Entamer sa carrière par le prix Boels : en termes d'éloquence, on ne peut rêver meilleur commencement.

Les prix

Et puisque nous y sommes, à défaut (ou en complément de titres ronflants et autres diplômes, mentions, grades et mastères s'alignant sur un curriculum vitae comme des médailles sur le fier poitrail d'un vétéran, les concours organisés par la Conférence du Jeune Barreau sont une occasion de plus – mais quelle occasion ! – de vous différencier de l'avocat stagiaire qui partage votre bureau.

A. les prix Boels

Ainsi qu'il a été dit plus haut, les prix Boels récompensent les deux meilleurs exercices de plaidoirie présentés par des stagiaires de première année. Ces prix sont attribués par les membres du jury des exercices de plaidoirie. L'an dernier, Me Louise Gendebien et Me Pascale Monteiro-Barreto ont remporté les prix Boels.

B. le prix des anciens présidents

Le prix des anciens présidents récompense l'avocat stagiaire de première ou deuxième année de stage qui aura fourni la meilleure consultation écrite, en la forme et au fond, sur l'énoncé établi par le président de la Conférence et publié dans le présent numéro. Le jury attribuant ce prix est composé des anciens présidents de la Conférence (parmi lesquels on compte plusieurs professeurs d'université) ainsi que les membres actuels du directoire et de la commission du Jeune Barreau.

L'an dernier, ce prix a été décerné à Me Johanne Vermer.

C. les prix Le Jeune et Janson

Être un "Le Jeune" ; être un "Janson". Si les bons plaideurs ne furent pas tous primés, tous les lauréats des prix Le Jeune et Janson sont présumés irréfragablement pouvoir porter la voix de leurs clients, avec éloquence et panache.

Chaque année, dans le courant du mois de mai, la Conférence organise son concours de plaidoirie réservé aux stagiaires de deuxième et troisième année. Le choix du sujet est libre, il n'y a pas lieu de déposer des conclusions, seule la voix emporte les suffrages.

L'année dernière, Me Dima Karadsheh fut couronnée du prix Le Jeune, Me Antoine Leroy du prix Janson.

Je m'en voudrais de terminer sans signaler qu'une après-midi et une soirée seront consacrées spécifiquement à l'accueil des stagiaires. Au cours de celles-ci, les membres de la commission vous feront visiter le

palais, ses juridictions, ses greffes et autres lieux. Ensuite, une présentation de la Conférence et de ses activités sera donnée, de même que diverses informations concernant les principales obligations des avocats stagiaires. Ceux-ci assisteront à la présentation d'un exercice de plaidoirie (la prise de notes est autorisée) et recevront une première information relative aux séminaires de communication et de négociation organisés par l'asbl Video & Formation du barreau de Bruxelles, sous l'égide de l'Ordre. Ces séminaires sont chaque année "sold out", c'est dire leur succès.

En fin d'après-midi, le conseil de l'Ordre ouvrira ses portes, ce qui permettra aux stagiaires de rencontrer les autorités ordinales dans un cadre plus convivial qu'une instruction disciplinaire.

Enfin, et comme il se doit, cette après-midi se terminera autour d'une table, réunissant

les stagiaires comme les amis de la Conférence. L'accueil des stagiaires aura lieu le mardi 9 octobre prochain.

Contrairement à une certaine opinion, la Conférence du Jeune Barreau n'est pas uniquement un lieu de réjouissances pantagruéliques réservé à quelques personnes refermées sur elles-mêmes. Que du contraire. S'il est certes exact que la Conférence tient à organiser des activités récréatives (culturelles, gastronomiques ou sportives) destinées à favoriser les contacts entre les membres de la famille judiciaire, elle ne conçoit sa mission que sous l'angle du service qu'elle rend à ses membres, au premier rang duquel figurent les avocats et, parmi eux, les avocats stagiaires. Puissent ces quelques lignes témoigner des tâches que la Conférence accomplit au service du barreau. ■

Au service du barreau.

Traditionnellement, il revient au directeur de la Conférence du Jeune Barreau d'assurer la gestion de différents services présentant une utilité pratique certaine pour le barreau : les services de placement et de remplacement.

Depuis peu, ces fonctions sont le lot du vice-président. Il lui échoit également l'honneur de présider et d'organiser les exercices de plaidoirie, sur délégation spéciale de l'Ordre. Il participe enfin aux travaux de la commission du stage.

Le service de placement

Le service de placement consiste en une centralisation des demandes de stage ou de collaboration. Concrètement, chaque stagiaire ou jeune juriste en quête d'un patron peut déposer au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (une façon comme une autre de pousser pour la première fois la porte du Jeune Barreau) son curriculum vitae (en quinze exemplaires). Les données principales des CV sont ensuite intégrées dans un tableau synoptique reprenant l'ensemble des demandes. Le tableau est anonyme et chaque demande est assortie d'un numéro d'identification. De cette façon, les patrons doivent exercer leur perspicacité pour identifier les collaborateurs qui les quitteront prochainement.

Ce tableau synoptique anonyme est à la dis-

1 Dan | menu, cliquez sur "services aux stagiaires" puis "service de placement".

COOREMANS

Centre d'Étude des Langues et des Cultures

Le Centre d'étude propose aux magistrats, stagiaires judiciaires, avocats, greffiers
des séminaires juridiques et des cours linguistiques intensifs.

- Allemand, français et néerlandais juridiques en vue de réussir l'examen linguistique du Ministère de la Justice
- Entraînement à la lecture rapide et efficace en allemand, anglais, français et néerlandais



Institut COOREMANS, place Anneessens 11 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 551 02 10 • Fax. 02 551 02 16 • E-mail : renaud.loridan@swing.be
Ville de Bruxelles
Aute École Francisco Ferrer

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU 2001-2002

Vous trouverez ci-dessous la liste des membres de la commission, leurs coordonnées et les fonctions exercées par chacun d'entre eux.

Le secrétariat de la Conférence est situé dans le couloir à droite de la Cour militaire. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures.

Directoire



Président
Emmanuel Cornu
Avenue Louise, 149 / 20 1050 Bruxelles
tél.: 02.543.68.67 - fax: 02.543.70.90



Vice-président
Gérard Kuyper
Avenue Marcel Thiry 204 - 1200 Bruxelles
tél.: 02.774.99.49 - fax: 02.774.99.50
- Président des exercices de plaidoirie
- Service de remplacement
- Service de placement

Commission



Ancien président
Xavier Grogard
Avenue de Tervueren, 51 / 4 - 1040 Bruxelles
tél.: 02.736.21.24 - fax: 02.735.91.36



Orateur de rentrée
Geoffroy Cruysmans
Place Georges Brugmann 12 / 1 - 1050 Bruxelles
tél.: 02.345.19.92 - fax: 02.347.31.10



Lucien Kalenga
Avenue de la Toison d'Or, 68/9
1060 Bruxelles
tél. 02.537.35.50
fax: 02.537.59.45
Secrétaire
Rédacteur en chef de *La Conférence*
Palais littéraires et artistiques



Patrick Ronsse
Avenue Brugmann 404
1180 Bruxelles
tél.: 02.346.64.40
fax: 02.346.17.04
Trésorier
Internet et informatique
A sesseur aux exercices de plaidoirie



Carole De Ruyt
Avenue Emile De Mor 19
1000 Bruxelles
tél.: 02.648.75.30
fax: 02.648.78.41
Officier de Bouche
Colloques et mini recyclages



Benoît Lemal
Avenue Albert 228
1190 Bruxelles
tél.: 02.349.08.85
fax: 02.349.08.81
Officier aux sports
- Conférence Berryer
- Assesseur aux exercices de plaidoirie



Bénédicte Delcourt
Rue Defacqz 78 - 80
1060 Bruxelles
tél.: 02.534.20.20
fax: 02.534.30.18
Secrétaire-adjoint
Mini-recyclages adjoint



Thomas Vulhopp
Chaussée de la Hulpe 177 / 13
1100 Bruxelles
tél.: 02.663.89.20
fax: 02.663.89.29
- Trésorier-adjoint
- Internet et informatique adjoint
Cercles Marin



Caroline Vilain
Avenue Louise 106
1050 Bruxelles
tél.: 02.627.00.90
fax: 02.627.01.09
Officier aux sports adjoint
Colloques (adjoint)



Séverine Huysmans
Rue des Minimes 41
1000 Bruxelles
tél.: 02.345.18.15
fax: 02.345.82.78
Déléguée revue et rentrée
Relations avec les stagiaires



Cédric Lefebvre
Avenue Emile De Mor 19
1000 Bruxelles
tél.: 02.648.75.30
fax: 02.648.78.41
Officier de Bouche adjoint
Délégué rentrée-adjoint



Mme Régine Waterman
Palais de Justice
Place Poelaert
1000 Bruxelles
tél.: 02.508.66.43
fax: 02.519.85.61
- Secrétaire administratif

LE BILLET DU DÉLÉGUÉ DES STAGIAIRES

Antoine Leroy



Conformément à la tradition, il revient au délégué des stagiaires de souhaiter à son tour la bienvenue aux nouveaux stagiaires.

Qu'il me soit d'abord permis de remercier la Conférence du Jeune Barreau d'offrir une nouvelle fois au délégué des stagiaires cette tribune.

J'espère que celle-ci constitue les prémices d'une fructueuse et durable collaboration entre la Conférence et le Carrefour qui, par des moyens et dans des cadres différents, poursuivent à tout le moins un objectif commun, à savoir l'intégration des nouveaux stagiaires.

Ce billet s'adressera particulièrement à ces derniers qui doivent se poser, au moment de leur entrée dans notre belle profession, diverses questions auxquelles je tenterai de répondre brièvement.

Le délégué des stagiaires est le représentant officiel des stagiaires du barreau de Bruxelles auprès des autorités de l'Ordre. Il siège ainsi notamment à la Commission du stage composée du dauphin, du président et du président-adjoint du BAJ, du directeur des cours CAPA, du vice-président du Jeune Barreau et d'un chef de colonne.

Au-delà de cette fonction essentielle, mon objectif cette année sera de devenir l'interlocuteur privilégié des stagiaires confrontés à des difficultés liées, de près ou de loin, à l'exercice de leur profession.

Je suis ainsi à la disposition de tout stagiaire, de première, deuxième, troisième, quatrième, ... année qui aurait par exemple des difficultés à être payé par son patron, qui serait surchargé de travail au-delà des limites du raisonnable, qui serait abandonné par son patron, ...

La confidentialité est bien entendu toujours garantie et des consultations, anonymes le cas échéant, avec divers interlocuteurs de l'Ordre doivent permettre de résoudre ces problèmes.

Pour les questions d'ordre plus général, le Carrefour des stagiaires se réunit chaque mois, dans la salle du conseil de l'Ordre, sous la présidence du délégué des stagiaires, et émet des propositions concrètes auprès des autorités compétentes de l'Ordre.

Ce Carrefour est composé d'un représentant par colonne, élu par l'ensemble des membres de celle-ci, lors de la première réunion de colonne du mois de septembre. J'invite tous les stagiaires désireux de s'impliquer dans la réforme de notre profession à se présenter.

L'investissement en temps n'est certainement pas démesuré puisque chaque membre du Carrefour assiste aux réunions mensuelles du Carrefour ainsi qu'aux réunions de la ou des commissions au sein desquelles il s'est inscrit.

Afin d'assurer l'efficacité du travail, le Carrefour est en effet divisé en 8 commissions de travail, spécialisées chacune dans un domaine particulier comme le BAJ, les cours CAPA, l'organisation de la Nuit des stagiaires, les relations patrons-stagiaires, ... Chaque commission, composée de trois ou quatre personnes, fait rapport régulièrement de l'avancement de ses réflexions et propositions et dépose un rapport en fin d'année judiciaire.

Le Carrefour dispose en outre d'un organe de presse dont le développement constant suscite l'admiration de tous, voire la convoi-

tise de certains : le *PAS PERDUS*.

Le comité de rédaction de notre "gazette" constitue la commission "communication et information" et veille à sortir 5 numéros sur l'année, bourrés de conseils pratiques, d'informations diverses et d'articles de fond passionnants.

Ici encore, j'adresse un appel à tout stagiaire doté d'une belle plume ou simplement désireux de s'investir dans la mise en page, la rédaction d'articles ou la recherche de sponsors, à prendre contact avec moi ou avec un membre du comité de rédaction.

Une autre commission du Carrefour est traditionnellement particulièrement prisée, à savoir celle qui s'occupe de l'organisation de la Nuit des stagiaires.

Celle-ci constitue l'événement festif de la fin d'année judiciaire à ne rater sous aucun prétexte et permet, grâce aux bénéfices engendrés, d'alimenter le fonds d'aide.

Ce fonds, qui doit être opérationnel dans les meilleurs délais, est destiné à aider, par une intervention financière ponctuelle, les stagiaires de première année qui ne sont payés qu'au minimum du règlement du stage (à savoir 20.000 BEF par mois pour 50 heures de travail).

Le respect par tous les patrons de ces barèmes minima constituera du reste une de mes priorités cette année.

Les questions suivantes devront également retenir cette année toute notre attention :

- mise en place du fonds d'aide ;
- pousser le projet d'avances par l'Ordre des indemnités pro deo ;
- réforme des cours CAPA ;
- réforme des colonnes spécialisées.

Vous aurez compris que j'attends pour le surplus toute autre proposition ou suggestion afin d'aboutir, ensemble, à une amélioration du statut du stagiaire. Bonne rentrée !

COURS DE NÉERLANDAIS JURIDIQUE

A partir du mardi 6 novembre 2001, Saint-Michel Langues vivantes, cours du soir pour adultes, organise une série de cours de néerlandais juridique assurés par des magistrats néerlandophones et bilingues légaux. Les personnes intéressées peuvent téléphoner à Marc Van Heers, responsable des cours, au 02.739.34 38 ou adresser une demande d'information complémentaire à Saint-Michel Langues vivantes, boulevard Saint-Michel 24, 1040 Bruxelles.

15 JUIN 2001 : LE "BARREAU DEL CORAZÓN"... UNE GRANDE REVUE QUI A DU COEUR !

Thierry Bontinck

C'est reparti ! Juin : nuit des stagiaires, cocktails, tennis, revue, élections, assemblée générale, re-élections, re-assemblée générale et pour les survivants : réception du président !

Le mois de juin au barreau, c'est pas une vie ! Heureusement il y a la Revue, moment de légèreté dans un mois de folie, spectacle traditionnel et rafraîchissant au seuil des vacances judiciaires.

Pourtant avant le spectacle c'est chaque fois la même chose : pas de place de parking, attente interminable à l'entrée du Centre Culturel d'Uccle, ambiance à tel point surchauffée que votre verre de bière ou de champagne, selon que vous soyez stagiaire ou associé, a le temps de se réchauffer avant même que le précieux breuvage n'arrive à votre gosier ! Enfin ça y est, les portes s'ouvrent. Encore trois bons quarts d'heure d'attente pour faire asseoir les bavards qui oublient que ce soir les acteurs c'est pas eux et vous finissez par vous sentir comme le taureau dans la chanson de Cabrel au moment de rentrer dans l'arène. Sauf que ce soir, le matador c'est vous et qu'ils ont intérêt à être bons ceux qui vous ont fait vivre cet enfer !

Déjà, aux premiers claquements de doigts la haine s'estompe, la chaleur de la salle ne vous dérange plus. Encore quelques notes de "aujourd'hui, on n'a plus le droit de se passer d'un avocat" et, mais oui ! C'est la Revue ! La vie est belle et j'aime tout le monde même cette énorme tête qui m'empêche de voir à gauche !

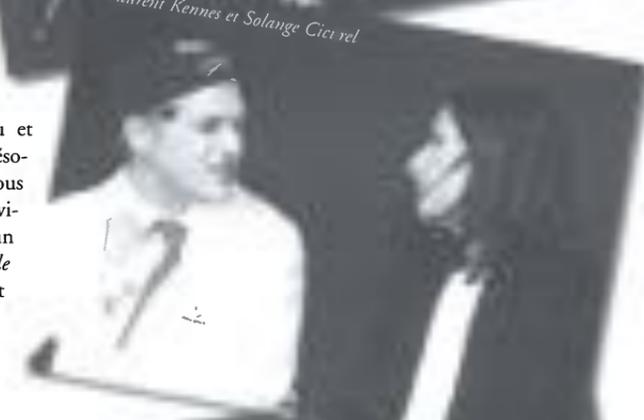
L'édition 2001 commence fort avec une "faune des cocktails" plus vraie que nature. Je repère déjà une des petites nouvelles : Joëlle Troeder qui me fera hurler de rire toute la soirée. Les chansons et les sketches se succèdent à bon rythme un peu comme si la première partie était destinée à démontrer au public l'étendue du talent des acteurs. La démonstration est réussie : les anciens confirment, les récents progressent et les nouveaux séduisent. Noelia Diaz Rodriguez, dans une belle interprétation de *La Quête* a ce qu'il faut de folie et de talent pour nous faire réentendre du Brel à la Revue. Les sketches décoiffent : "Les traducteurs" déclenchent des déploiements de gorges mal contrôlés et "Le saut de l'ange", préalable nécessaire à une hypothétique entrée dans un cabinet captif, est remarquablement joué par un quatuor féminin mené par une Florence Desternes en pleine

forme au moment du grand saut.

Quelques chansons de bonne tenue et déjà c'est l'entracte. Les échos sont bons, le public nettement plus détendu qu'à l'embouteillage de l'entrée même si le bar reste désespérément inaccessible. Qui dit entracte dit tombola ! Qui dit tombola dit exercice périlleux

depuis que le préposé habituel appelé à d'autres fonctions a décidé de laisser sa place aux plus jeunes. Le public ravi a droit à la représentation tauromachique d'une Carolita de charme, d'un "imbécil de toro", le taureau et pas le valeureux trésorier-adjoint en dessous du déguisement évidemment, et d'un matador *Ronsse de Bruselas* au sommet de sa forme.

Et cela reprend de plus belle : Solange Cicurel qu'on ne présente plus nous fait son "Chacun fait ce qu'il peut" ou la journée d'une stagiaire sur l'air de *Chagrin d'amour*. Plus vraie que nature ! Elle nous reviendra dans un duo avec



Photos : JDDH



Photos : JDDH

Laurent Kennes qui deviendra un classique : Kevin le petit casseur et l'avocate sympa qui a ses nerfs. Les projecteurs s'estompent, la voix off se fait grave. Résonnent les premières notes de *l'Aigle Noir*.

Après Brel, Barbara, ils n'ont décidément peur de rien ! Florence entame : "14 mai, ma première Cour d'Assises. Jeune Stagiaire. Pour moi la Terre promise". La salle retient son souffle : "Il criait qu'il était innocent. Il m'disait sur mes mains y'a pas de sang". Il ne sera pas acquitté bien sûr mais la plaidoirie a conquis le jury d'un soir qui put bien décerner une grande distinction à cette stagiaire là.

Retour au strass et au disco. "Sous les sunlights de Bruxelles" : fais toi juger ! Bonnes sœurs, profs, boucher, un vrai paradis juridique avant le retour au Palais, plus prosaïque, chambre des saisies, chez un magistrat atteint de la maladie de Goldenbergzeimer. Il faut le talent de Daniel De Meur pour chanter, mieux que Serge Lama, un "Je suis malade" qui restera sans doute le clou de la soirée.

Il y eut encore ce soir là une satire détonante du jury de la formation permanente où explose un Stéphane Vanommeslaeghe jusque là sous exploité. Une chanson des Frères Jacques sur "une gazette au Valium au pouvoir narco-

tique" alias la *Lettre du Barreau* dont les "articles sont marrants comme deux trois lexotans" fort bien interprétée notamment par deux jeunes pousses qu'on reverra c'est sûr : Iléana Rosselli et Bénédicte Delcourt. Déjà la chanson du président annonce que le spectacle tire à sa fin. Sur l'air de *Parole, Parole*, la salle tombe amoureuse de Séverine Evrard pendant que Daniel De Meur coiffé et "écharpé" comme un certain Grognard, ruiné et ratiboisé par sa présidence, provoque l'hilarité générale. Enfin une chanson du Président qui tout en fleurant bon l'amitié et la complicité ne se vautre pas dans le sirupeux et le compliment facile habituellement réservés à ce genre d'exercice. "La chanson du Vice" qui vit arriver sur scène la famille royale au grand complet fut pour le moins détonante. Et puis Joëlle Troeder en Mathilde et Solange Cicurel en Fabiola ce sont des choses qu'on n'oublie pas !

Le public en redemandait. Il fut choyé par un défilé surréaliste de robes d'avocat à faire pâlir Monsieur Destrijker, suivi de l'interprétation d'un *J.L.M.B* sur l'air de *YMCA* par les gars de la bande. Le tout fut couronné d'un très beau final sur l'air de *Can't stop the music* pas facile mais réussi.

2001 ? Une bonne cuvée sans nul doute. Une équipe jeune dont la cohésion ne fait que mettre en évidence le talent de ceux qui sont déjà cités et des autres qui le méritent tout autant : Bruno Meeûs en chef de village du Jeune Barreau, Jean-Marc Dwelshauwers, sommelier un peu particulier, Alexandra Vasilakis, présentatrice de charme et Vincent Callewaert magnifique en roi Albert ! Sans oublier bien sûr les capitaines, ceux pour qui le barreau et ses mœurs n'ont plus de secrets : le grand metteur en scène, Patriiick Simons et le non moins brillant Jean-François Maljean à la composition musicale.

Et puis il y eut le bar et les buffets, enfin accessibles ! La piste de danse qui ne désemplit pas jusque tard dans la nuit. Les discussions arrosées des heureux, des grincheux, de ceux qui voulaient en être, de ceux qui ne veulent plus s'y voir, de ceux qui ne se sont pas reconnus, de ceux qui sont toujours ou jamais contents, ... Le spectacle continue, tous les jours. Regardez bien !

La Conférence se souvient...

“LE QUATUOR D’OHAIN”

Antoine Braun



Marcel Janssen,
Président de la Conférence en 1953-1954

10 juillet 2001. Je regarde la médaille de la Commission de la Conférence du Jeune Barreau datée 1953-1954, il y a près d'un demi siècle déjà, où se trouvent inscrits les noms de Marcel Janssen, président, Paul Humblet, directeur, Gilbert Kirschen, vice-président – c'était l'appellation chronologique, à l'époque, des membres du directoire – Jean Dal, ancien président; c'était ma seconde Commission et son directoire, un fameux quatuor. L'année judiciaire n'était pas encore close en ce temps-là, le calendrier judiciaire, tout comme son homologue scolaire, obéissant à cette époque au rythme des saisons, à leurs jeux et plaisirs plutôt qu'à l'ordonnement administratif des locations saisonnières sur la côte non encore dénommée flamande. Le Palais faisait relâche depuis le 30 juin pour la plus grande satisfaction des magistrats qui pouvaient ainsi rédiger leurs jugements et arrêts en calme réflexion et des avocats qui pouvaient sans attendre les vacances ranger leurs affaires. Dans le jardin d'Ohain, face au vallon où mûrissaient les blés, la Commission excellait gaiement et se reposait, après un excellent déjeuner offert par le président et Geneviève Pevtchin, qui était – et l'est toujours restée – une grande amie de la Conférence depuis que, quelques années après son retour de Ravensbrück, elle avait prononcé un mémo-

orable discours de rentrée sur notre confrère Brachet, tué en 1936 en Espagne dans la défense de la république. Jean Dal, nourri de culture française, avait sorti *Le Monde* qu'il commentait non sans épargner quelques réflexions sceptiques et quelques remarques sur Emmanuel Mounier et le groupe *Esprit*. Le souvenir de Port Royal et des Jansénistes, lesquels, on le sait, avaient exercé une grande influence sur le Parlement et le barreau de Paris, où nous avait entraîné dans la vallée de Chevreuse le voyage du Jeune Barreau, planait encore dans nos esprits et nourrissait nos discussions. Jean Dal allait bientôt succéder à Charles Van Reepinghen comme rédacteur en chef du Journal des tribunaux. Plus pragmatique, Marcel Janssen organisait déjà sa présidence, ainsi que la création aux côtés de Léon Carlier et Yves Hayoit de Termicourt d'un centre de documentation du barreau, qui vécut non pas ce que vivent les roses mais survécut jusqu'à l'arrivée d'IBM dans le notariat. Déjà se préparait le futur voyage de l'Ascension du Jeune Barreau, pas encore au Zaïre, en Chine ou à New-York mais à Esch-sur-Sure, appelé plus prosaïquement Esch-le-Trou. Confiné dans les boucles de la rivière, le J.B. allait vivre intensément et sans pause aucune le triduum du vin de Moselle pendant que deux confrères, dont j'ai oublié les noms, faisaient assaut d'éloquence en vue d'un dauphinat plus couru que de nos jours. Quelques années plus tard, durant précisément son dauphinat, Marcel Janssen nous quittait après une fulgurante maladie. Son souvenir est toujours parmi nous. Mais en juillet 1953, face au vallonnement des blés d'or, l'esprit des dix commissaires équitablement répartis entre la droite et la gauche, n'était pas à la tristesse mais à la joie d'une amitié confraternelle que chacun se plaisait à découvrir. Sans les citer tous, puisse nommer Paul Tapie, futur premier président du Conseil d'Etat, Alfred Terfve, Eliane Vogel-Polski, futur professeur de droit social à l'ULB, Jacques de Liedekerke, Ivan Hirsch, Nicolas Voskressenski, Fernand Coupé qui préparait son discours sur *"Pitié pour la justice ?"*. S'organisaient de multiples parties de vogelpick ou encore de bruyants matchs de pétanque sous l'œil vigilant de l'ancien officier parachutiste SAS Gilbert Kirschen ou sous les yeux assoupis par une sieste trop bien arrosée de Paul Humblet, ancien parle-

mentaire, sortant d'un long rapport sur la nouvelle loi sur les baux commerciaux, tous deux futurs bâtonniers. C'était le bon temps diraient certains à l'image des anciens combattants de la guerre 14-18 qui parlaient ainsi des quatre années passées dans la gadoue des tranchées. Et bien non ce n'était pas le bon temps; on se rendait à Ohain par le vicinal place Rouppe-Wavre direct ou, les plus riches, en coccinelle; on ne calculait pas ses heures de travail, les "feuilles de temps" n'étant pas encore importées des USA; on avait un patron qui ne nous payait pas même s'il nous formait; on travaillait librement et sans contrôle ni paperasses; on exerçait une profession dite libérale parce que libre mais sans rédaction de rapports ni attribution de points, système dont on sait quels ont été les fruits jusqu'à l'éclatement de l'Ordre national; on délaissait le recouvrement de ses maigres honoraires, laissant au client la conscience de son ingratitude... Nous étions pauvres mais heureux; quel temps de chien!

COMME MOI
dictiez votre courrier, vos pidoiries, vos rapports à votre DICTOREL, machine à dicter électronique.
Le DICTOREL enregistre sur une simple feuille de papier magnétique qui se plie, se poste, se corrige, s'efface, se classe dans un dossier et sert des centaines de fois. Dictiez avant l'arrivée ou près le départ de votre secrétaire. Permet d'enregistrer les communications téléphoniques.
GAGNEZ DU TEMPS, GAGNEZ DES LOISIRS

DICTOREL
la machine qui transforme ma vie

Demandez Le DICTOREL
démonstration chez vous est construit par

TONDELIER Frères CH. G. ROU...
publicité extraite du Journal des Tribunaux, 1952, p.152

A NOUVELLES LIGNES, NOUVELLE PUISSANCE DIESEL.

LANCEMENT DE NOTRE NOUVEAU MOTEUR DIESEL LES 14, 15 ET 16 SEPTEMBRE.
Aux lignes novatrices de la Volvo S60 et des modèles V70 et S80 s'ajoute à présent un contenu révolutionnaire: notre nouveau moteur diesel. En aluminium plus puissant, plus léger, plus économique, moins polluant, ... notre diesel common rail deuxième génération allie un équilibre parfait et une souplesse exceptionnelle en toutes circonstances. 63 ch. qui répondent au moindre frôlement de l'accélérateur. Un silence digne des moteurs essence les plus discrets. Venez le découvrir pendant les Journées Diesel, les 14, 15 et 16 septembre prochains.
Données techniques: La Volvo S60 consomme de 6,3 l/100 km à 6,5 litres/100 km. Emissions de CO₂ de 167 g/km à 172 g/km.

www.volvocars.be

De Smet Brussels Brusselsesteenweg 605
1731 Asse Zellik
Tél 02/466.02.66
www.volvodesmet.com

Grand Route 330
1620 Uccle - Drogenbos
Tél. 02/333.80.20

VOLVO
for life

LES CODES LARCIER

Nouvelle édition 2001
• À jour au 1er janvier 2001 •

Toute la législation usuelle coordonnée et annotée
Deux versions adaptées à vos besoins
La version papier

- Une collection de 7 tomes reliés
- Les tables alphabétique et chronologique dans un volume séparé
- Mise à jour tous les six mois avec les compléments cumulatifs
- Un instrument de travail de référence

La version informatisée

Tous les Codes Larcier sur un CD-Rom

- Nouvelle coordination des textes tous les six mois
- Rapidité d'accès à l'information
- Nombreuses facilités de recherche
- Grande souplesse d'utilisation

NOUVEAU

Prix de la collection complète*
-40% jusqu'au 1/11/2001

Prix 32232 BEF ~~32276 BEF~~ 19364 BEF**

* Prix pour les abonnés, TVA et frais de port compris pour la Belgique.
** Prix pour un utilisateur à la fois.
Autres prix : nous consulter.

Informations et commandes :
LARCIER c/o Accès+ sprl
Fond Jean-Pâques 4 • B-1348 Louvain-la-Neuve
(010) 48 25 07 • (010) 48 25 19
e.mail : acces+cde@deboeck.be

IBM TRANSNOTE : LE BLOC-NOTE ÉLECTRONIQUE



Le TransNote est un porte document - bloc note qui intègre du papier et de l'encre à un ordinateur portable pour offrir une solution personnalisée.

Idéal pour le client pour qui un support papier est indispensable et auquel il souhaite pouvoir intégrer des données informatisées.

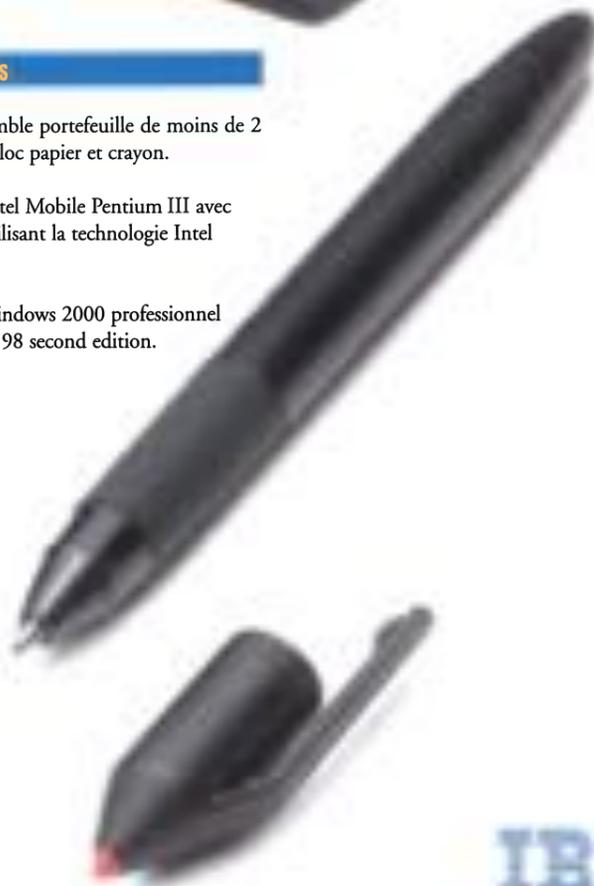
Il a été étudié pour l'utilisateur qui exige une grande souplesse dans l'encodage et la disponibilité des informations grâce à un écran tactile, un clavier, un crayon digital et un bloc de papier présentés dans un portefeuille aisément transportable.

Spécios

Nouvel ensemble portefeuille de moins de 2 kg incluant bloc papier et crayon.

Processeur Intel Mobile Pentium III avec 600 MHz utilisant la technologie Intel SpeedStep.

Microsoft Windows 2000 professionnel ou Windows 98 second edition.



IBM

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.c.ibm.com/be

Caractéristique

- Ecran pivotant de 10,4", clavier, bloc note digital et crayon digital pour l'encodage et la recherche de l'information.

- un dispositif spécial rassemble tout le système en un seul mouvement rapide permettant d'utiliser soit l'ordinateur, soit le bloc note, même en station debout.

- un programme d'utilisation de notes manuscrites pour le classement, l'organisation et la recherche des informations ainsi que pour leur insertion dans un e-mail ou un traitement de texte peut également être utilisé pour compléter des formulaires (moyennant utilisation par le client d'un tiers serveur utilisant le kit « Ink Manager Pro Software Development ».

SEPTEMBRE : RENDEZ-VOUS DANS LES FAGNES

Sophie Wintgens

1 - LE CHÂTEAU DE REINHARDSTEIN

En bordure des Hautes Fagnes, au cœur d'une forêt sauvage et à quelques kilomètres du village de Robertville, le château de Reinhardstein s'est relevé de ses ruines après trente années de travaux gigantesques.

Avec son allure moyenâgeuse, retrouvée grâce à la passion de deux hommes : Jean Overloop, aujourd'hui décédé et Clément Defossa, l'actuel propriétaire du château, cette importante forteresse, située sur un site rocheux occupé dès la Préhistoire, se dresse à près de 500 mètres d'altitude et domine le versant abrupt du vallon de la Warche.

Son nom remonte à son origine et signifie "Château fort sur la pierre de Renaud".

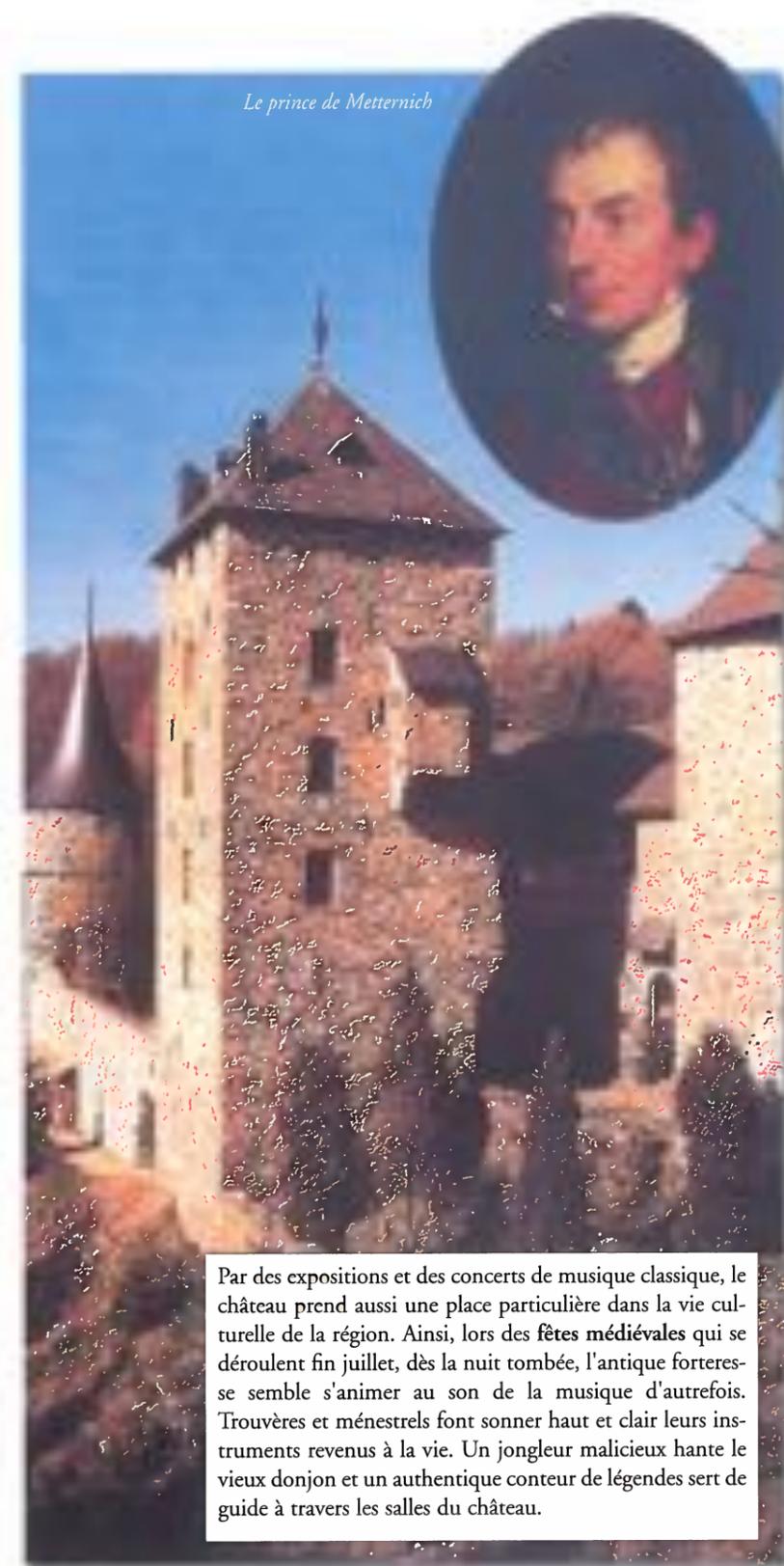
En effet, en 1354, Reinhard de Waimes (Reynuwar de Wayemps) construisit sur cet éperon rocheux un nouveau château-fort, avec l'accord de son suzerain Wenceslas, duc de Luxembourg, qui en 1356 devint duc de Brabant et de Limbourg et se rendait fréquemment dans la région pour défendre le territoire de l'abbaye de Stavelot.

Château d'Europe, Reinhardstein a vu succéder d'illustres familles telles les Nesselrode, les Nassau, les Scharzenberg et surtout les Metternich, seigneurs des lieux pendant plus de trois siècles.

À la Révolution française, le château, comme toutes les propriétés des Metternich sises sur la rive gauche du Rhin, fut mis sous séquestre. Le séquestre fut levé en 1798, mais le comte François de Metternich, dernier ministre plénipotentiaire de l'Empereur d'Autriche à Bruxelles, dernier seigneur de Reinhardstein et de Poulseur et dernier Mayeur héréditaire de Waimes vendit le château en 1812 à François Alard de Malmédy, un vendeur de matériaux qui entreprit de le détruire : ce fut alors le début de son déclin...

Le fils du Comte François de Metternich, le célèbre Prince Clément de Metternich fut Chancelier d'Autriche et Président du Congrès de Vienne en 1815, il y joua un rôle prépondérant dans la "redistribution" des territoires après la débâcle napoléonienne. Lors de ce Congrès, la région fut annexée à la Prusse et resta allemande jus-

Le prince de Metternich



Par des expositions et des concerts de musique classique, le château prend aussi une place particulière dans la vie culturelle de la région. Ainsi, lors des fêtes médiévales qui se déroulent fin juillet, dès la nuit tombée, l'antique forteresse semble s'animer au son de la musique d'autrefois. Trouvères et ménestrels font sonner haut et clair leurs instruments revenus à la vie. Un jongleur malicieux hante le vieux donjon et un authentique conteur de légendes sert de guide à travers les salles du château.

qu'en 1919.

Le château passa alors entre les mains de différents propriétaires et le dernier achat, en 1885, se fit pour 300 marks !

Ce dernier acquéreur confia ensuite la propriété, qui n'avait cessé d'être pillée, à la "Verschönerungsverein" de Malmédy qui entretint ce qu'il convient d'appeler une ruine. Cette société y organisait une "chasse au trésor" rattachée à la légende du "revenant de Reinhardstein" selon laquelle trois bahuts remplis d'or et d'argent se trouveraient cachés dans les souterrains du château. Cette chasse avait pour but la quête de la clé du trésor cachée dans la gueule d'un dragon chevauché par la fée Mélusine. Ces chasses au trésor, ainsi que les intempéries et le vandalisme ne firent qu'aggraver l'état de ruine du château.

En 1965, une association sans but lucratif, le "Conseil de la défense du Château de Reinhardstein et de la région de la Warche" acquit le château dans un état pitoyable... Le Professeur Overloop de l'Université de Liège attacha alors son nom à la résurrection du vieux burg qu'il habita jusqu'à sa mort en octobre 1994.

Aujourd'hui, Monsieur Clément Defo sa, qui fut son collaborateur dans l'œuvre de reconstruction depuis 1966, continue à habiter le château avec sa famille toute l'année.

Grâce à l'audace de ces deux hommes, le château a retrouvé sa superbe prestance d'antan !

L'ensemble bien structuré est entouré de tours et d'une enceinte protégeant l'accès au domaine. La tour, le corps de logis et le donjon (comprenant la salle de garde, la salle

LES LACS DE BÜTGENBACH À ROBERTVILLE

Les barrages de Bütgenbach et de Robertville ont été construits dans les années trente.

Leur utilité première était de constituer des réserves d'eau potable et d'alimenter de petites centrales hydroélectriques. Coupant le cours de la Warche, leur érection a formé des lacs qui ont englouti des hameaux : une chapelle et quelques maisons sont noyées au fond du lac de Robertville. La beauté des sites ainsi créés artificiellement et leur originalité dans cette région les ont transformés en zone de loisir et de détente.



des chevaliers, le salon et la chapelle) remontent au XIVème siècle et furent intégralement et authentiquement reconstruits. Ainsi, dès qu'il a passé les grilles, le visiteur est immédiatement plongé dans une ambiance moyenâgeuse et a peine à imaginer qu'il y a trente ans ce magnifique burg

n'était plus que ruine...

Entouré d'une réserve ornithologique et botanique, où s'écoule la plus haute cascade de Belgique (60 mètres), Reinhardstein est à nouveau le château de la Warche chanté par les poètes. Le château et cette vallée qui l'entoure sont classés depuis 1977.



La Haute Fagne

2 - LES HAUTES FAGNES... PROMENADE SUR LE TOIT DE LA BELGIQUE...¹

Blanche et glaciale en hiver, extraordinairement verte au printemps, jaunie et desséchée par le soleil de l'été, recroquevillée sous les pluies cinglantes de l'automne... la réserve naturelle la plus grande et la plus ancienne de Belgique fascine par sa beauté, ses étendues sauvages et solitaires, ses hauteurs mystérieuses et souvent terrifiantes.

La plus tristement célèbre est la tragédie de Marie Solheid, servante dans une ferme et de son fiancé, François Reiff, ouvrier au chantier de construction du barrage de la Gileppe. En janvier 1881, les fiancés entreprirent la traversée de la fagne pour aller retirer des documents en vue de leur mariage au village de la jeune fille. Surpris par une violente tempête de neige, ils y laissèrent tous deux la vie et leurs corps ne furent retrouvés que deux mois plus tard... La *Croix des Fiancés* témoigne de ce drame.

Le plateau des Hautes Fagnes se situe entre 600 et 700 mètres d'altitude, ce qui lui vaut d'ailleurs son nom. Le terme "fagne" est quant à lui une dénomination wallonne du mot français "fange" qui signifie "boue" ou "marécages". Cette définition au sens strict s'est élargie pour englober les biotopes marécageux et tourbeux, ainsi que la lande sèche et des îlots de forêts feuillues.

Les Hautes Fagnes développent des plantes rares et précieuses. Le sol acide, pauvre et humide, de même que les importants écarts de température entre le jour et la nuit ont favorisé l'épanouissement d'une végétation bien spécifique.

Sur le plan géologique, les Hautes Fagnes conservent des vestiges qui remontent à l'époque glaciaire. À cette époque, l'alternance entre les périodes de gel et de dégel engendra la création de véritables collines de glace émergeant du sol. À la fin de l'ère glaciaire, ces collines ont fondu en laissant des mares appelées "viviers" ou encore "lithales". Le même type de viviers se rencontre au Pays de Galles, en Sibérie, au Canada et en Alaska.

LA BARAQUE MICHEL

C'est sans doute l'endroit le plus connu des Hautes Fagnes. L'histoire raconte que le fermier Michel Schmitz, égaré dans les fagnes un jour de tempête implora la Vierge et promit, s'il s'en sortait vivant, de bâtir un refuge pour les égarés... La baraque Michel fut construite vers 1808. Ses héritiers transformèrent cette baraque en relais routier à l'intention des voyageurs qui transitent par le haut-plateau. Ils s'acquittèrent ainsi d'une mission salutaire : sonner une cloche par temps de brouillard pour guider les égarés. Plus de 120 personnes furent ainsi sauvées au cours du 19ème siècle.

Au début du siècle, un projet purement économique envisageait la plantation d'épicéas sur ce superbe plateau. En protestation contre ce projet, le Professeur Léon Frédéricq de l'Université de Liège et ensuite l'association "Les amis de la Fagne", créée en 1935, se sont battus pour la sauvegarde des Fagnes. Leur persévérance fut récompensée lorsqu'en 1957, les deux premières réserves naturelles du pays furent créées, il s'agissait des Hautes Fagnes aux alentours de la *Baraque Michel* et du Westhoek. La réserve naturelle des Hautes Fagnes s'est ensuite progressivement étendue et occupe actuellement une superficie de 4.200 hectares. Cette réserve fait également partie du Parc naturel germano-belge Hautes Fagnes/Eifel, dont le siège administratif se situe au Centre nature de Botrange, et qui couvre une superficie de 67.000 hectares.



La Croix des Fiancés

MONSCHAU (MONTJOIE)

Blottie au fond de la vallée de la Rur, au confluent du "Laufenbach" et du "Perlenbach", Monschau est une ravissante petite ville médiévale, remarquable tant par son cadre sauvage que par le pittoresque de ses maisons à colombages. Voilà près de deux siècles que les petites maisons d'artisans construites au pied de la colline du château, penchent leurs toits vers le cours rapide de la rivière. Dépendance du Duché de Limbourg au Moyen-Age, la cité ne devait perdre son nom original "Montjoie" qu'au siècle passé.

¹ d'après les propos de Monsieur Vladimir Bronowski, secrétaire général de l'association "Les Amis de la Fagne", in Vladimir Bronowski et Robert Collard, *Guide du plateau des Hautes Fagnes*, collection Détours, édition de l'Octogone, 1993.

Always room for improvement. Spot every chance to get ahead, to develop your personality and your talents. Be smart. Be the one who's always a little better and seize the opportunity to turn ambitions into reality by joining one of the leading law firms in the Belux countries. You can start or enhance your career as a m/f

Lawyer (Associate)

De Bandt, van Hecke, Lagae & Loesch – a member firm of Linklaters & Alliance – is looking for ambitious lawyers – just starting or with experience gained elsewhere – for its **Company and M&A Group**, its **Corporate Finance Group** and its **Tax Group**.

In order to meet our working standards, you need an excellent law degree from a Belgian university, preferably in combination with additional education abroad. In addition to your good knowledge of English and your writing skills, you show a keen interest in legal, economic and financial matters on a global scale. You are a strong analyst and are always looking for solutions. Furthermore you're a genuine team player, able to withstand a fairly high level of stress.

As an international firm, we can offer you truly international training and work opportunities. Excellent fees (self-employed status) are completed by extensive administrative support and a highly up-to-date IT infrastructure.

For more information about our firm, its departments and our working environment, go to www.debandt.com. There you will also find an application form which is the key to these unique career opportunities. You can also send your application letter with CV for the attention of Catherine Polet, Hiring Officer, De Bandt, van Hecke, Lagae & Loesch - Linklaters & Alliance, rue Brederode 13, 1000 Brussels, or by e-mail to cpolet@debandt.com. Please mention the Group you want to work for and your academic results (annual).

DE BANDT, VAN HECKE, LAGAE & LOESCH

"C'ÉTAIT TOUS LES JOURS TEMPÊTE", DE JÉRÔME GARCIN

Fabian Beullekens

Il y a quelques mois paraissait dans ces colonnes la critique du dernier roman de Patrick Rambaud: *Il neigeait*. Le titre de l'ouvrage dont il sera question dans les lignes qui suivent est du même registre météorologique. Là s'arrête cependant la comparaison. Si *Il neigeait* est d'abord le récit d'une aventure collective, le roman de Jérôme Garcin est surtout le résumé d'un parcours individuel (même s'il prend prétexte de la Révolution française pour asseoir son intrigue), celui de Marie-Jean Hérault de Séchelles, né aristocrate en 1759 et racourci en apostat le 6 avril 1794. Car le jeune noble, protégé de la reine et nanti des privilèges qu'implique l'appartenance à une grande famille, s'est mué presque à son corps défendant en révolutionnaire. C'est le récit de cette transformation, et des reniements qu'elle entraîne, que nous offre Jérôme Garcin.

Le genre épistolaire dont Jérôme Garcin évite les écueils est délicat. Il renvoie nécessairement à quelques illustres prédécesseurs (Choderlos de Laclos, ...) dont l'oeuvre s'identifie tellement au genre qu'elle semble en prévenir tout renouvellement. Ce choix s'avère pourtant judicieux en ce qu'il offre à Hérault l'instrument idéal pour procéder en toute franchise, et avant d'affronter la mort, à ce qu'il nomme son "acte de contrition", une confession sans concessions destinée à la seule femme qu'il ait jamais aimée.

Hérault est un ambitieux. Cynique et arriviste, son parcours serait exceptionnel s'il ne s'était accompli au mépris de sa nature profonde. Etudes de droit pour éviter l'Eglise et l'armée, avocat du roi à dix-huit ans et avocat général à vingt-cinq, Hérault sait y faire et s'adjoint au passage les précieux conseils de "La Clairon", célèbre actrice, qui lui enseigne l'éloquence et l'art de feindre l'improvisation quand tout est soigneusement écrit. Mais ce succès au Parlement de Paris ("J'étais au théâtre") n'est qu'une mise en bouche: Hérault, habitué aux fastes de la monarchie, est entraîné malgré lui dans la Révolution, comme sur "un cheval emballé qui, dans sa course folle, eût décidé de mon destin". Prêt à tout pour prouver son allégeance au nouveau régime, il devient membre du Comité de salut public, président de la Convention et même, juriste hors pair, rédacteur de la Constitution et de la Déclaration des droits de l'homme. Honni par les siens pour apostasie, le renégat n'en a cure: "Paris s'intéressait à moi, et c'était l'es-



sentiel". La Révolution, "épousée plus par intérêt que par amour", avait fait en une journée de monsieur l'avocat général un héros.

Mais à quel prix... La veille de son exécution, Hérault n'y tient plus et couche la douloureuse vérité sur le papier: sa vie est un échec. Non pas qu'il se reproche son arrestation (elle n'est après tout que la volonté de Saint-Just le "disgracieux", persuadé qu'une "mine séduisante refuse le progrès"...), ses juges étant faussement convaincus de son entente pourtant imaginaire avec l'ennemi, toutes les dénégations du monde ne serviraient à rien: son destin est scellé. Non, la vérité est qu'Hérault ne veut plus tricher. Au contraire de ses compagnons d'infortune incarcérés comme lui au Palais du Luxembourg reconverti en maison d'arrêt, il refuse de porter encore un masque venant à l'entrée du tombeau, et préfère faire le bilan de son échec. Le citoyen Hérault, à qui l'on rend sa particule au moment de monter à l'échafaud, constate avec horreur que toute son ascension n'a été qu'oubli de soi, de son être profond. Cet "épuisant sentiment de gâchis" le hante: alors qu'il était "fait pour la solitude, la hauteur, la fidélité, la réflexion," il n'a su vivre que dans l'exaltation ("Il me fallait de l'urgence, du clinquant et du feu"), l'esbroufe et la composition. "Feindre, mon verbe préféré". Il rêvait d'être écrivain mais n'eut pas le courage de sacrifier sa situation à l'art. Au lieu de céder à ses louables inclinations, Hérault préféra flatter son

orgueilleuse frivolité "où passait dans le mépris des autres, le dégoût de moi". Homme de contradictions et d'ambiguïté, n'appartenant plus vraiment à la noblesse de robe dont il était issu ni à la Révolution pour laquelle seule son arrogance avait un penchant, il trouvait confortable de s'arranger avec lui-même. Alors que tout le portait à la compassion, la mansuétude et la bonté, il a confondu carrière et vie. Style et fond. Rhétorique et conviction ("je fus brillant et je me plus"). Tour à tour royaliste, jacobin, feuillant et girondin, mais jamais lui-même, il a vécu comme on joue et ne détesta pas rabaisser ses semblables ("Peut-être faut-il du temps pour cesser de croire qu'on brille en blessant").

Mais si la sévérité de son diagnostic est à la mesure de ses errances ("plus lucide à son endroit que le plus impitoyable de ses juges"), le condamné contrit s'octroie tout de même un satisfecit: sa passion, sincère celle-là, pour Madame de Sainte-Amaranthe. "J'ai su que je vous aimais quand j'ai réalisé que je n'avais plus le souci de m'en flatter". C'est de cet amour fou qu'il tire l'énergie de se confier au papier, ainsi qu'un semblant de consolation: "Je n'aurais pas voulu vieillir, m'assagir, m'installer". Moins exubérant devant la guillotine que Danton mais plus digne que Desmoulins, Hérault meurt à trente-quatre ans en ambitieux lucide, qui au contraire de Julien Sorel n'a jamais dû se forcer et faire violence à sa timidité.

Roman sur la liberté et la possibilité qu'elle offre de faire les pires choix, sartrien par endroits, ce livre dénonce aussi les apparences, la réussite en trompe l'oeil, l'ambition au mépris de ses sentiments. Comme la réussite sociale est dérisoire si elle se fait au prix de la perte de soi. Par le biais de cette confession, Jérôme Garcin nous pose donc quelques questions bien senties. L'époque de Hérault de Séchelles se prêtait certes plus aux emportements mais n'y a-t-il pas dans les questions que nous pose Jérôme Garcin un peu d'universel? N'est-ce pas précisément la force du romancier que d'arriver à nous toucher aujourd'hui par la reconstitution d'hier? Et s'il vous en faut plus pour faire vôtres ces interrogations, songez que Hérault était juriste...

ABONNEMENT PLURI-THEÂTRE 2001-2002

Pierre Winand

Serez-vous aussi nombreux cette année, que les années précédentes à nos soirées théâtres ? Cette 19^{ème} saison nous fera-t-elle atteindre le millier d'abonnés (vous étiez 970 l'an dernier) ? Peu importe, puisque c'est la qualité qui compte. Voici donc ci-dessous un aperçu de ce que sera sans doute l'abonnement Pluri-Théâtre de la Conférence cette saison. Comme chaque été, au moment où j'écris ces lignes, début août, les théâtres viennent seulement de rentrer de vacances, et après avoir consacré une partie du mois de juillet à lire les programmes déjà reçus, je contacte les retardataires afin d'obtenir au plus vite les programmations manquantes.

Mais lorsque vous recevrez *La Conférence*, tout sera prêt et le programme complet à votre disposition au secrétariat du Jeune Barreau, après avoir été adressé par courrier à tous les anciens abonnés.

On ne change pas une formule gagnante: le principe de l'abonnement reste le même que les années antérieures: vous proposer une douzaine de spectacles de tous styles, à des conditions avantageuses, chaque fois dans des lieux différents, vous permettant de fréquenter la plupart des salles, petites ou grandes de notre capitale. À vous de faire votre choix avant fin septembre.

Je vous signalais l'an dernier que je regrettais de ne plus pouvoir vous emmener dans de petites salles de qualité, comme le Théâtre-Poème, rue d'Écosse, ou la Compagnie Baudouin-Bunton, avenue d'Auderghem, victimes de notre succès. C'est promis, cette saison, nous trouverons le moyen de redécouvrir ces théâtres. Peut-être avec "L'Expulsé", première nouvelle entièrement écrite en français par Samuel Beckett, un one-woman show extraordinaire de Monique Dorsel au Théâtre-Poème, et peut-être avec un spectacle sur le poète et regretté confrère Me Goffin, intitulé, "L'insaisissable Robert Goffin, d'Arthur Rimbaud à Louis Armstrong", une soirée rare d'humour, d'émotion, et de découverte de l'Amérique des années 30, de et avec Marc Danval, assisté de Lesly Bunton pour les poèmes, et de Charles Loos au piano, ou avec "Le Grand Théâtre" d'Evelyne Piciller, un autre one-woman show sur la fin d'un théâtre. Le théâtre National, quant à lui a toujours de

beaux jours devant lui, même s'il devra cette saison déployer des miracles de débrouillardise pour présenter ses différents spectacles, dans pas moins de trois lieux différents. Peut-être irons-nous applaudir sous chapiteau "Le Dragon" d'Evguénii Schwartz, une pièce créée en 1944 à Moscou mais interdite après la première représentation et censurée durant 20 ans, à moins que nous n'assistions au Palace à "Coeur de Chien" de Mikhaïl Boulganov, l'adaptation d'un court roman écrit en 1926, mais qui ne fut publié qu'en 1987, fable insolite, dans la veine des Frankenstein et Caligari mise en scène par Philippe Van Kessel.

Je vous emmènerai également au théâtre de Poche, pour proposer à ceux qui ne l'auraient pas encore vu, d'aller applaudir, cet autre one-woman show qui devrait être déclaré d'utilité publique, "Les Monologues du Vagin" de Eve Ensler. Créé en 96 à New-York puis en 99 à Londres au bénéfice d'une association baptisée V-Day (V Vagin= Victoire) dont l'objectif est de mettre un terme aux violences à l'égard des femmes, cette pièce est devenue un véritable phénomène de société et est ainsi proposée chaque année depuis 1998 à New-York, le 14 février, en soirée de gala au bénéfice de V-Day, les monologues étant interprétés pour la circonstance par des actrices de renom comme Glenn Close, Winona Ryder, Susan Sarandon, Whoopi Goldberg, Kate Winslett, Mélanie Griffith, Alanis Morissette, etc... Croyez-moi, Estelle Marion, qui a repris le rôle à Bruxelles, ne démerite pas, et c'est à une soirée à ne surtout pas manquer que je vous convie. Un autre spectacle me tente beaucoup au Poche: "Un fou noir au pays des blancs" de Pie Tshibanda, ou le désarroi d'un réfugié politique, respecté et respectable dans son pays, et qui soudain se rend compte que face à la froideur du pays d'accueil (la Belgique), il n'est plus rien.

Comme chaque année, le choix est particulièrement difficile face aux spectacles proposés par l'Adac. Que choisir: "L'homme en question" de Félicien Marceau, une création avant Paris, qui verra Michel Sardou, fils de comédiens, monter pour la première fois sur les planches comme acteur ? Ou alors, "Poste restante" une autre création avant Paris avec Jean Claude Brialy (qui honorera d'ailleurs part le Jeune Barreau de sa présence, avec



Estelle Marion
dans «Les Monologues du Vagin»

une conférence le vendredi 14 septembre) et Line Renaud ? À moins que je choisisse la nouvelle pièce de Yasmina Reza "Trois versions de la vie" déployant trois versions d'une même soirée, avec Bernard Cogniaux, Bernard Yérlès et Marie Paule Kumpf. Le spectacle de fin d'année sera vraisemblablement "Chantons sous la pluie" produit par l'Opéra Royal de Wallonie, qui obtint le Molière du meilleur spectacle musical. Mais ne seriez-vous pas également tenté par Valérie Lemerrier, qui reçut le Molière du meilleur one-woman show ? Comme vous le constatez, il n'y en aura décidément que pour les femmes cette année.

Le dilemme est identique pour le Rideau de Bruxelles avec la reprise de "Mémoire de l'eau" une comédie hilarante mise en scène par Adrian Brine, créée il y a deux saisons et qui reçut trois nominations aux Prix du Théâtre 2000, et celle de "L'écume des jours" d'après Boris Vian adaptée par Bernard Damien, spectacle magique, détenteur du meilleur espoir masculin aux Prix du Théâtre 2000. Mais nous pourrions aussi découvrir la création en langue française de "À la recherche du bébé" d'Edward Albee, l'auteur des "Trois grandes femmes" que nous avons applaudies il y a quelques années. Limiter son choix est parfois un véritable dilemme.

Car je ne vous ai pas encore parlé des spectacles que j'ai présélectionnés et qui seront montés au Théâtre Le Public (la création mondiale d'"Une liaison pornographique" de Philippe Blasband, "Othello" de Shakespeare "La leçon" d'Eugène Ionesco) ni ceux présentés au Théâtre 140 ("Prophète sans Dieu" de Slimane Benaïssa, qui tente d'arbitrer un débat entre Moïse, Jésus et Mahomet avec pour seule arme les "Écritures", "Arlequin poli par l'amour" de Marivaux, dans la mise en scène de Jean-Michel Rabeux et Sylvie Reteuna, ou encore l'un des nouveaux spectacles de Manuel Pratt, "Le Ticket", un spectacle parodiant les émissions télévisées actuelles, style "Le maillon faible", de manière sérieuse et drôle à la fois, mais surtout unique à chaque représentation).

Nous reviendrons cette saison au Théâtre des Martyrs, pour applaudir "Le Roi Lear" de Shakespeare, ou "Le hasard au coin du feu" de Crébillon fils, ou peut-être le "Bureau National des Allogènes" une comédie poético-politique de Stanislas Cotton. Ce qui est certain, c'est que nous reprendrons le chemin du Théâtre de la Valette, pour un "Mr et Mme Roméo et Juliette" une farce de Ephraïm Kishon sur le quotidien qui noie les passions (ou la réécriture du destin de ces deux personnages s'ils n'étaient pas morts...) avec notamment Marion et Léonil Mc Cormick.

Voilà une première approche de notre abonnement en ce début août, et il ne manque déjà pas d'attraits, vous en conviendrez ? Et il me reste encore à examiner les program-

Prophètes sans Dieu



mations du Théâtre des Galeries, du Théâtre du Parc, du Théâtre Varia, du Théâtre de la Toison d'Or... Ce devrait donc être une saison 2001-2002 pleine d'agréables découvertes, que je l'espère, vous ferez avec nous. Bonne saison théâtrale. ■

**Vous vous intéressez au monde de l'Art et de la Culture !
Vous êtes confrontés à des litiges concernant les œuvres d'art !**



Depuis janvier 1999, l'IESA s'est implanté à BRUXELLES et vous propose une formation dynamique, une formation concrète, une formation conviviale :

EXPERTISE – MARCHÉ DE L'ART – MEDIATION CULTURELLE

POUR ADULTES
Peinture
Mobilier
Objets d'art...
Journées visites et voyages culturels

POUR JEUNES ET ADULTES
1^{ère} année à Bruxelles
Niveau enseignement supérieur
Cours en français
Syllabus en français et néerlandais

Stages pratiques en entreprises, étude de l'objet, pratique du marché.
Corps professoral constitué d'universitaires et professionnels de haut niveau.
Partenariat avec Sotheby's Institute, participation à des programmes européens.

Journées portes ouvertes : 52 rue Mercelis, 1050 Bruxelles
Le 6 septembre 10-17h, 19h-21h ; le 7 septembre 10-17h
ou informations et rencontres pédagogiques sur rendez-vous

IESA

IESA Bruxelles Institut Européen des Sciences de l'Art - 52 rue Mercelis, 1050 Bruxelles
Tel 02 640 63 51 fax 02 644 60 06

IESA Paris Institut d'Etude Supérieures des Art : 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tel 00 33 1 42 86 57 01

Atteint homologué par la République Française depuis 1991 (Niveau III) option « Mobilier et Objets d'Art » ou « Peintures et Arts Graphiques ». Arrêtés du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (J.O. du 13/10/91 et 21/12/96). Etablissement reconnu par le Ministère de la Culture et de la Communication (J.O. du 10/7/98 France)

PRIX DES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA CONFÉRENCE

Ouvert à tous les stagiaires inscrits après le 1er octobre 1999
prix d'un montant de 495,79 € (20.000 BEF)

Vous avez été inscrit à la liste des stagiaires après le 1er octobre 1999? Vous êtes alors dans les conditions pour participer au prix des anciens présidents de la Conférence du Jeune Barreau. Ce prix décerné par un jury composé des anciens présidents et du directeur de la Conférence, récompense l'avocat de première ou de deuxième année de stage qui aura rédigé, sur un sujet imposé, la meilleure consultation écrite, en la forme et au fond. L'auteur de la consultation primée recevra, le 18 janvier 2002, lors de la séance solennelle de rentrée du Jeune Barreau, un chèque de 495,79 € (20.000 BEF) ainsi qu'une médaille commémorative gravée à son nom.

Votre consultation, établie de manière anonyme, devra être déposée, en deux exemplaires dactylographiés, au secrétariat de la Conférence le 18 octobre 2001 à midi au plus tard. Vous agraferez à un de ces exemplaires une enveloppe scellée, dans laquelle vous aurez glissé un billet précisant votre identité et le numéro de téléphone auquel vous pourriez être appelé le soir du jeudi 25 octobre : la délibération aura lieu en effet à cette date et la tradition veut que le lauréat soit invité à rejoindre, même parfois tard, le jury après la délibération.

L'anonymat des candidats dont la consultation n'aura pas été retenue sera préservé par la destruction des enveloppes contenant leur identité.

Nous serions très heureux si vous pouviez participer à ce prix et relever le défi en tentant d'inscrire votre nom au brillant palmarès de ce prix réputé.

Cette année, l'énoncé du prix des anciens présidents est le suivant :

Don Fernando de Mantequilla appartient à une famille de négociants en beurre depuis le XIV^{ème} siècle. Originellement implantée à Hondarribia del Rio Misteriozo, au coeur du Pays basque, sa famille a acquis une réputation internationale dans le commerce d'un fameux beurre à base d'huile de foie de morue, le "Mantequilla misterioza". Fournisseur de la cour d'Espagne depuis le



regne d'Alphonse XIII, cette famille exporte sa production dans le monde entier et notamment au Benelux depuis 1936. Au Benelux, la marque verbale "Mantequilla misterioza" a fait l'objet, le 1er juillet 1971, d'un enregistrement Benelux sous le numéro 031.212 pour désigner des produits de la classe 29 (produits laitiers, beurre, lait et autres). Don Fernando est titulaire de cet enregistrement. Celui-ci a été valablement renouvelé.

Le 6 juillet 2001, Don Fernando de Mantequilla est averti qu'en Belgique, les Entreprises Séraphin Vandemeulebroeke s.a. commercialisaient depuis six mois un beurre à base d'huile de foie de morue sous l'appellation "Mantequilla misterioza de San Firmin".

Don Fernando aimerait s'opposer à l'usage de la marque des Entreprises Séraphin Vandemeulebroeke s.a. Le 9 juillet, il a déjà adressé une mise en demeure à cette société et le gérant de celle-ci, Monsieur Séraphin Vandemeulebroeke, lui a répondu le 20 juillet que le signe "Mantequilla misterioza" appartient au domaine public dès lors que dans la langue espa-

gnole il signifie "beurre mystérieux" et qu'au Pays basque, l'appellation "Mantequilla misterioza" est communément utilisée pour désigner toute espèce de beurre à base d'huile de foie de morue quels que soient son origine ou son producteur. Monsieur Vandemeulebroeke précisait encore que sa femme s'appelle Fabiola Mantequilla et qu'il est également en droit d'utiliser le nom de sa femme dans ses affaires. En outre, il conteste toute ressemblance entre les signes en présence.

Don Fernando vous consulte. Il aimerait connaître les possibilités en droit belge de s'opposer à l'usage litigieux.

Promiger
SOCIÉTÉ DE GÉRANCE SOCIÉTÉ ANONYME

Gérance d'immeubles
Vente - Location
Assistance comptable

Chaussée de La Hulpe, 184
1170 Bruxelles
Tél. 02 660 00 47
Fax 02 675 42 12



Où êtes-vous le plus productif?

Dans le monde trépidant d'aujourd'hui, les **Teleworking Solutions** de Belgacom permettent à votre entreprise une organisation du travail plus flexible. En offrant à vos collaborateurs la possibilité de mieux gérer leur temps, vous augmentez leur motivation et votre productivité.

Avec les **Belgacom Teleworking Solutions**, vos collaborateurs travaillent **chez eux** dans des conditions d'efficacité identiques à celles du bureau :

- L'**ADSL** permet une **liaison permanente et rapide** à votre réseau de société. Et cela pour un **forfait mensuel fixe***.
- Vous bénéficiez d'une **haute sécurisation** de la connexion**.
- Vous contrôlez parfaitement votre budget en choisissant entre **différentes formules de facturation**, tant pour le data que pour la voix.
- Vous disposez d'une **solution sur mesure via un partenaire unique**, allant de la consultance à la mise en œuvre et au suivi de vos solutions.

* Pour savoir si la technologie ADSL est déjà disponible dans votre région, appelez le 0800 33 200. Le volume maximum autorisé pour Belgacom ADSL Go est 10 GB et pour Belgacom ADSL Plus 15 GB.

** En combinaison avec BiLAN VPN Solutions.

Pour plus d'informations concernant nos Solutions Teleworking

- Contactez votre Account Manager
- Appelez le Service Clientèle au 0800 33 200
- Visitez notre site www.belgacom.be/teleworking

Belgacom Teleworking Solutions

Vous nous inspirez tous les jours

BELGACOM

www.belgacom.be/teleworking

DEXIA

Banque



Olivier Roland,
propriétaire d'un patrimoine géré
via Dexia (*il est toujours à la Réunion*).

TOUJOURS À LA PÂTE DE PÂTE

Qu'il soit mobilier ou immobilier, comme celui d'Olivier Roland, nous pouvons l'optimiser!
Nous pourrions vous conseiller, vous ouvrir de nouveaux horizons.

Pour la gestion et la transmission de vos avoirs privés ou professionnels, Dexia Private Banking vous
offre des conseils sur mesure, adaptés à vos attentes en matière d'optimisation patrimoniale globale.
Il vous suffit de nous contacter via e-mail: private-banking@dexia.be, par téléphone: 0800/92 600
ou en vous rendant dans l'une des agences de Dexia Banque.

Notre équipe d'experts financiers, fiscaux, juridiques et comptables est à votre disposition,
car "si vous n'allez pas au Private Banking, nos conseillers iront à vous", ...
même si vous êtes coincé avec Olivier Roland à la Réunion.

PRIVATE BANKING via Dexia

www.dexia.be

Le Journal du Juriste est né
Un concept entièrement neuf

Le
Journal
du
Juriste

Le nouveau mensuel qui conjugue
pertinence de l'information et plaisir
de la lecture. Un support unique en
Belgique francophone, rédigé dans
un style purement journalistique.
Des articles clairs et aérés, ponctués de
photos, d'offres d'emploi, d'annonces
publicitaires. Le tout sans rompre
avec le sérieux et l'objectivité requise.

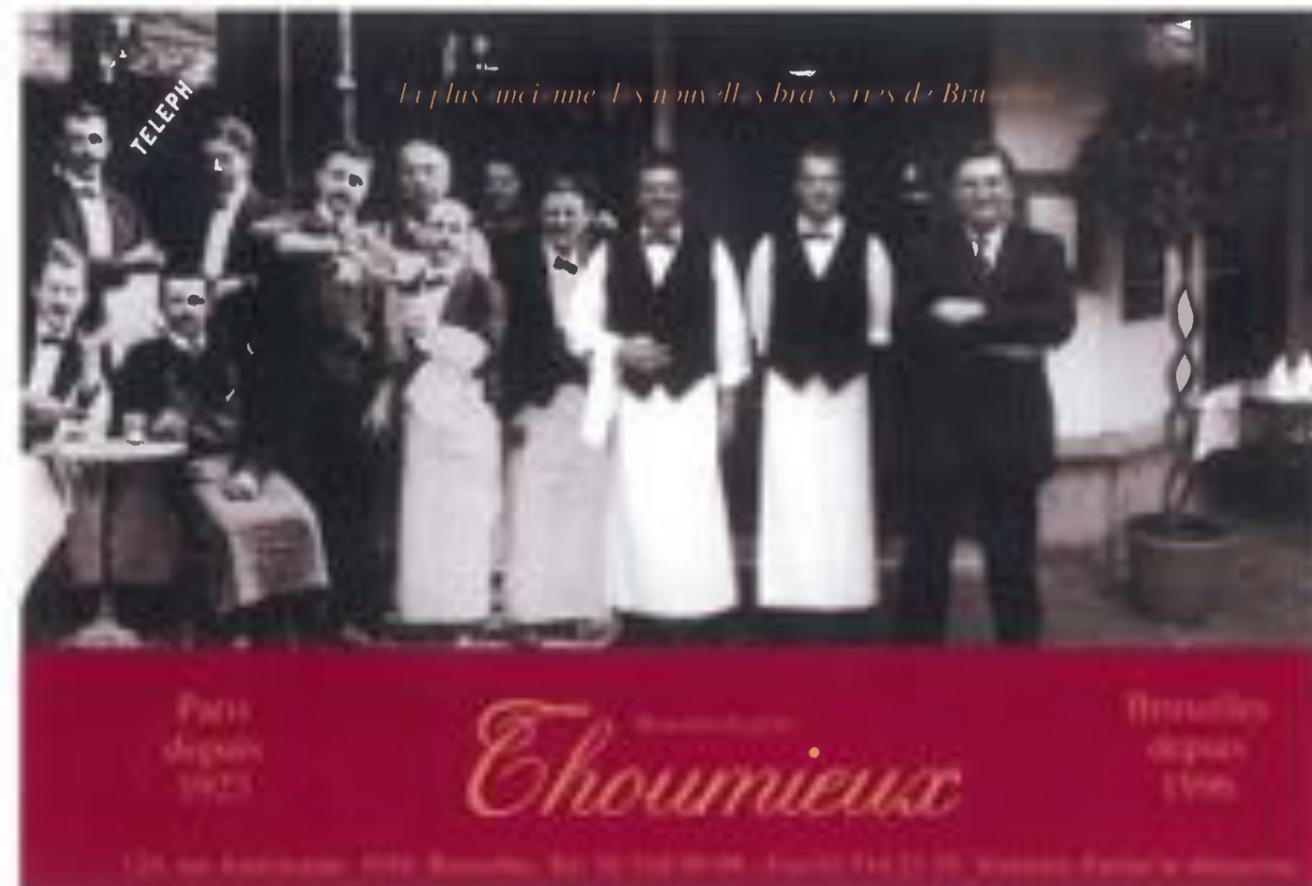


Pour tous les professionnels du droit

Le complément idéal de la presse juridique traditionnelle



éditions **klw r**





ECHOS

OMNES AUDIENTUR JUDICUM QUOTIDIANUM REFERENTES



CHAMPIONNAT DE GOLF DU BARREAU

Une fois n'est pas coutume, le soleil était de la partie pour le championnat annuel de golf du barreau de Bruxelles.

Chez les hommes, le premier prix brut fut remporté par l'avocat honoraire Eric Steghers, auteur d'un superbe 31 brut stableford. Il remporta également le longest drive, avec, d'après les témoins, un drive monstrueux au 17.

Chez les femmes, le premier prix brut fut remporté par Me Danielle Vandewaele avec un score de 19 brut, devançant grâce à un meilleur retour sur les 6 derniers trous, Me Sylvie Perlberger.

En ce qui concerne les prix nets, chez les femmes la victoire revint à Me Anne De Bluts, la toujours sympathique habituée des prix, avec un score de 40.

Chez les hommes, le non moins sympathique Me Etienne Marchal

(également un vieil habitué) remporta le premier prix avec un score de 37.

Dans la catégorie extra muros, le prix fut remporté avec un score de 21 brut (à nouveau) par le bâtonnier de Mons, Alain Colmant (en l'absence de son unique compétiteur habituel, le notaire Pierre Paulus de Chatelet).

Enfin, le *nearest to the pin* fut remporté par le bâtonnier de Bruxelles, Pascal Vanderveeren.

Le banquet qui suivit cette merveilleuse journée fut ponctuée par d'excellents toasts du président du Waterloo, Me Jean-François Terlinden, du bâtonnier Vanderveeren et du directeur-vice président-joueur de croquet (un sport selon lui) Emmanuel Cornu.

S.E.

LE DÎNER DES PRIX BOELS DU 29 MAI 2001

Ceux qui savent ce que plaider veut dire – et ils sont plus nombreux qu'on ne le pense – ne devraient jamais manquer le dîner des Prix Boels.

D'abord, ce dîner est chaque année plus sympathique. L'assemblée n'a rien de solennel ou d'élitiste, elle n'est pas réservée à ceux qui ont obtenu le Prix Boels en un temps dont eux seuls gardent le souvenir. En outre, le cadre de la réunion, différent chaque année, est toujours agréable et politiquement correct. Les résidences d'anciens dictateurs sont toujours évitées.

Ensuite, ceux qui viennent ont le goût de la belle plaidoirie, de cette alliance du verbe et du cœur qui fait vibrer et qui transforme le procès, et le partagent : ce sont les anciens prix, bien sûr, mais aussi le professeur de diction (Monsieur Auguste De Grootte – "mouche" pour les intimes – fêtait cette année ses 20 ans de participation au jury des exercices de plaidoirie), les membres du jury (se rend-on compte du travail et du dévouement que requiert l'audition, chaque année, de plus de 200 exercices de plaidoirie, lors d'une trentaine d'audiences ?) et, tous ceux, patrons et stagiaires qui veulent se réjouir d'avoir franchi l'épreuve ou d'avoir aidé à la traverser.

Enfin, les deux prix, qui récompensent les deux meilleurs exercices de plaidoirie de l'année judiciaire écoulée, ne sont attribués qu'à l'issue du dîner, auquel sont conviés ceux dont l'exercice a paru remarquable au jury, ce qui procure un petit suspense de bon aloi.

Cette année, le dîner s'est tenu en plein air, au "Cap 40" ; les "nommés" étaient onze, et notre nouveau président, Me Emmanuel Cornu, a rendu compte, avec l'humour et la minutie que nous lui connaissons tous, des qualités dont ils ont fait preuve, toutes annonciatrices d'une brillante carrière d'avocats véritables... entendu comme des avocats capables de bien plaider.

Voici les noms de ces onze jeunes avocats au verbe prometteur : Me Kursat Bilge, Me Stéphanie Caron, Me Louise Gendebien, Me Stéphanie Meulemans, Me Pascal Monteiro-Barreto, Me Aline Van den Broeck, Me Véronique Van der Plancke, Me Florence Van Lamsweerde, Me Céline Verbrouk, Me Yolène Visart de Bocarme, et Me Sébastien Xhayet.

Nul doute que ces noms seront bientôt mieux connus et que nous aurons la chance de les entendre aux prochains prix d'éloquence ou de plaidoirie.

Les deux prix Boels ont été remportés par Me Louise Gendebien et Me Pascale Monteiro-Barreto, que l'assemblée a chaleureusement félicités ; la relève est là, qui sera à la hauteur des exploits et des traditions qui font notre fierté.

M.F.



Me Louise Gendebien, Me E. Cornu, président du jury, Me Pascale Monteiro-Barreto et le professeur de diction, M. De Grootte.

LA 10ÈME NUIT DES STAGIAIRES

Bien sûr la date ne fut pas la plus judicieuse : pensez vous un pont de l'ascension...

Bien sûr le lieu ne fut pas le plus select : pensez-vous un club dont les portes ont longtemps été fermées sur ordre de police...

Pourtant, le 25 mai dernier, près de 600 stagiaires ont entouré les candidats au conseil de l'Ordre et quelques irréductibles (plus tout à fait stagiaires) pour fêter dans l'allégresse la nuit qui leur était consacrée.

Les breuvages les plus exquis ont coulé à flot, les rires ont fusé de toute part, une musique entraînante rythmait les pas de danse les plus osés, on parlait dossiers puis potins...

Telle la garde républicaine, les commissaires donnaient le change n levant le coude à l'avenir. La déléguée des stagiaires offrait ses plus beaux atours pendant que ses acolytes accueilleraient leurs comparses sous des chapeaux de cow-boy d'un goût particulier.

Une tombola rondement menée envoya l'un des nôtres aux antipodes. La chaleur montait, l'amitié couvait...

Que dire de plus de cette soirée traditionnelle mais toujours unique?

Rien sinon qu'après la revue "Le barreau du cœur" présentée de main de maître par le Jeune Barreau, un prix du "carrefour du cœur" pourrait être attribué au travail fourni par l'ensemble des stagiaires membres de cette institution. La nuit des stagiaires a en effet permis au Carrefour des stagiaires de réunir une somme de 225.000 BEF s'ajoutant aux bénéfices déjà réalisés sous la férule de Me Laurent Verbraken. Cette somme de près de 700.000 BEF sera affectée au fonds d'aide aux stagiaires qui, dès le début de l'année judiciaire permettra aux stagiaires en difficulté de se voir offrir leurs cotisations à l'Ordre pour leur première année de stage ainsi que leur inscription aux cours CAPA.

Remercions encore les sponsors de cet événement qui, par leur générosité, ont contribué à la réussite de cette formidable entreprise de solidarité.

À l'année prochaine !

S.H.



LE TOURNOI DE TENNIS DU 17 JUIN 2001

L'année dernière, nous avons la chance de vous écrire "Un beau week-end de juin, comme on n'a guère connu depuis, a accompagné le tournoi annuel de tennis du barreau..."

En cette année 2001, nous devrions commencer par "La pluie n'a cessé de nous poursuivre tout au long du week-end au Royal Léopold Club..." Cet esprit de contradiction manifesté par les éléments ne permit toutefois pas de (trop) mettre à mal le bon déroulement du tournoi.

En effet, grâce à l'excellente organisation et le dynamisme des participants (certains d'entre eux ont joué plus de quatre heures par jour, parfois au prix de crampes infernales...) le tournoi a pu arriver à son terme...ou presque... la finale simple dames ne put malheureusement être jouée, les deux finalistes terminant leurs matchs de double le dimanche à 21 heures (adversité quand tu nous tiens...).

Mais ne boudons pas notre plaisir : des participants souriants, des matchs très disputés (notamment une magnifique demi-finale dames entre Marianne Warnant et Karine Clemens), des arbitres bénévoles (parfois contestés...) et enfin le cadre accueillant et chaleureux du Royal Léopold Club. Les lauréats :

- Double Messieurs : P. Leclercq / P. Stas de Richelle
- Double Dames : C. Vilain / C. De Bremaeker
- Double Mixte : M. Warnant / A. Vergauwen
- Simple Messieurs : F. Fosseur
- Simple Dames : K. Clemens / C. Vilain (à jouer)

Au terme de la compétition, le dimanche soir, un délicieux dîner-buffet où nous avons eu le grand plaisir d'entendre le Président Xavier Grogard, le Dauphin *himself*, et Gérard Collin, jeune et fringant magistrat mais également ex-confrère fidèle parmi les fidèles du tournoi. Après le dîner, un dernier verre confraternel au bar du Royal Léopold Club pour clôturer cette belle soirée de juin, jusqu'aux petites heures du matin (pour certains)...

C.V.



Le toast du Dauphin, au «Leo»...



LA FONTAINE AU PALAIS

FABLES À L'USAGE DES AVOCATS

Quel merveilleux opuscule que ce recueil de Fables à l'usage des avocats, publié chez Larcier - sans doute avant-guerre (je n'y ai pas trouvé la date d'édition) - et découvert par Régine, un matin où elle chinait sur les quais de la Seine à Paris.

Son auteur, Charles Gheude, avocat bruxellois que mon père se souvient avoir encore croisé au début de son stage, y pastiche avec talent et raffinement, une quarantaine de fables du célèbre poète moraliste.

La Fontaine avait dédié ses fables à Monseigneur le Dauphin. Charles Gheude les a dédiées à ses confrères.

Au cours de cette année, nous vous en proposerons une dans chaque numéro de *La Conférence*.

En ces jours de prestation de serment des très jeunes confrères qui rejoignent bravement nos rangs, le choix de la première nous a paru s'imposer...

X.G.



Le rôle à rebours

Le loup et l'agneau
(Livre I, 10)

La raison du plus fort est toujours la meilleure ;
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Un jeune avocat espérait
Plaider à certaine audience.

Un ancien apparut, qu'une même espérance
En cet instant dans ces lieux attirait.

Qui te rend si hardi de plaider à ton âge ?

Lui dit, hautain, ce personnage :

Tu seras châtié de ta témérité. -

Le stagiaire répond : Que Votre Majesté
Ne se mette pas en colère ;
Mais plutôt qu'elle considère
Que je suis au rôle, cité
En vérité

Trente numéros avant Elle;

Et que, par conséquent, en aucune façon
Je ne mérite la leçon. -

Tu l'auras ! dit l'ancien, pris d'une ardeur nouvelle,

Car je sais que de moi tu médis l'an passé. -

Comment l'aurais-je fait n'étant pas diplômé ?

Reprit l'enfant ; ne suis que stagiaire. -

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère. -

Je n'en ai point. - C'est donc quelqu'un des tiens ;

Car vous ne m'épargnez guère,

Vous, jeunes, rivaux des anciens.

On me l'a dit : il faut que je me venge.

Là-dessus, grâce au président

Qui l'ordre du rôle dérange,

L'ancien triomphe du manant.

PRIX ADRIEN WOLTERS DU 15 MAI 2001 (SUITE)

Beernaert, Solange Cicurel, Isabelle Dermaux, Jean-Pierre Jacques, Myriam Kaminski et Cédric Vergauwen, avaient ainsi mérité d'emblée le titre de lauréat. Notre confrère Cédric Vergauwen ayant dû renoncer en dernière instance à participer au concours pour mettre ses talents au service de la justice, ce furent finalement cinq brillants plaideurs qui se présentèrent devant une salle comble.

La séance fut introduite par un émouvant mot d'accueil de Me Hippolyte Wouters, évoquant la mémoire d'Adrien Wolters, son combat pour les droits de l'homme, son éloquence et son "humour ravauteur sur le chemin de la vérité".

Vinrent ensuite les candidats. Mme Beernaert traita avec science, rigueur et éloquence de l'utilisation des repentis dans le procès pénal. Mme Cicurel nous fit partager son expérience professionnelle en évoquant de façon troublante les espoirs et le désarroi d'un candidat réfu-

gié politique. Mme Dermaux fit un remarquable exposé sur les défaillances de la loi du 26 juin 1990 relative à la protection de la personne des malades mentaux au regard du droit à la liberté individuelle inscrit à l'article 5, §1, de la Convention européenne des droits de l'homme. M. Jean-Pierre Jacques se livra à une stimulante analyse du droit à l'aide judiciaire dans la jurisprudence strasbourgeoise. Au terme de ces brillantes prestations, ce fut Mme Myriam Kaminski qui, ayant ému la salle entière en évoquant avec une rare éloquence le sort des enfants esclaves du Pakistan, remporta le prix Adrien Wolters. Me Hippolyte Wouters n'avait pas souhaité en vain, en introduisant le concours, que celui-ci permette à ceux qui n'avaient pas connu Adrien Wolters de découvrir quelque chose de son esprit et de son souffle.

Nicolas Angelet

PRIX LE JEUNE ET JANSON 2001

La diversité des sujets abordés en cette après-midi du 3 mai 2001 dans le décor de la première chambre de la Cour d'appel, fut inversement proportionnelle au nombre de participants. En effet, seuls cinq candidats se sont présentés à la barre - vous me direz, avec raison, que c'est un de plus qu'aux deux précédentes éditions - mais ce n'est malheureusement pas beaucoup. Les sujets par contre oscillèrent entre la question du droit à la vie, la problématique du polygraphe et enfin la transsexualité et ses conséquences administratives.

La compétition de cette année, promotion André Mussche, couronnant le 75ème anniversaire des Prix Le Jeune et Janson, ce fut une très belle après-midi.

Me Thomas Vullhop eut la lourde tâche d'ouvrir les débats. Il le fit d'un ton juste et convaincant, et demanda, s'inspirant de l'arrêt de Cassation française Perruche, la réparation du préjudice subi par sa cliente en raison de la faute du Docteur Schweitzer : Marie est née handicapée parce que celui-ci n'a pas décelé la toxoplasmose dont souffrait sa mère durant la grossesse. Sa plaidoirie fut très bien structurée, mais manqua parfois un peu de rythme et de relief.

Me Dima Karadsheh nous offrit ensuite une plaidoirie oscillant entre morale et juridisme : "ce n'est pas le Docteur Schweitzer qui doit payer le prix de la naissance de Marie". En n'opérant pas les contrôles d'immunisation contre la toxoplasmose, le docteur a commis une faute, soit. Habilement, et d'un ton parfois autoritaire, Me Karadsheh réussit à interpellier le tribunal : "Je vous mets en garde contre une tentation : la voix supposée du cœur vous conduirait à la déraison", elle posa la question adéquate : "Peut-on considérer dans notre société qui se veut éthique, que la mort puisse être reconnue comme un intérêt perdu?" et démontra avec brio que le lien de causalité entre la faute du docteur Schweitzer et le préjudice subi par Marie, à savoir : "le fait de naître handicapée ou encore de ne pas avoir été avortée..." n'était pas établi. Elle termina son exposé en citant le dilemme que Malraux avait si bien exprimé : "la vie ne vaut rien, mais rien ne vaut une vie".

Cette intelligente plaidoirie lui valut légitimement l'attribution du Prix Le Jeune.

Me Laurent Kennes, avait pris le parti de convaincre le tribunal de la non fiabilité du polygraphe et des résultats obtenus grâce à son utilisation, résultats qui en l'espèce concluaient à la culpabilité de son client. Il remplit cette tâche avec conviction, étayant son discours de nombreux détails techniques permettant aux profanes de comprendre tous les secrets du fonctionnement de ce fameux détecteur de mensonge. La clarté et la vivacité de son exposé souffrit cependant de cette volonté

d'éclairer le tribunal sur toutes les approches scientifiques et statistiques de ce nouveau mode de preuve : tous ces chiffres enlevèrent un peu de force de conviction à cette intéressante plaidoirie.

Me Antoine Leroy aborda sa réplique de manière beaucoup plus pragmatique et entreprit de situer cette "machine qui en effraie certains", parmi les autres modes de preuve admis et utilisés dans notre système judiciaire. Il confronta ensuite l'utilisation du polygraphe aux principes du droit au silence du suspect et de la présomption d'innocence, le tout à la lumière de la liberté de la preuve en droit pénal. Ce brillant exposé se conclut par ces mots : "il serait incompréhensible de se priver d'un moyen susceptible, avec d'autres, d'atteindre l'objectif fondateur de la vie en société, la vérité judiciaire, qui permet d'assurer la paix sociale en punissant le coupable et en protégeant l'innocent".

Cette plaidoirie rythmée, à la fois convaincante et bien structurée réunissait les qualités d'un Janson. Le jury ne s'y est pas mépris.

Enfin, Me Paul Brasseur se présenta seul à la barre pour aborder, avec un zeste d'humour, un sujet dont l'originalité mérite d'être soulignée : suite à diverses opérations chirurgicales, Monsieur est devenu Madame et son épouse est devenue son mari... l'officier de l'état civil refuse d'acter ce changement et cause ainsi un préjudice aux deux époux. Après un début éclatant et prometteur, la plaidoirie de Me Brasseur, pourtant toujours vivante, devint plus confuse et perdit progressivement en force de conviction.

Par leurs qualités, les cinq candidats ont indéniablement fait honneur à cet exercice si grisant et périlleux qu'est la plaidoirie ; qu'ils en soient tous félicités.

S.W.

PRIX ADRIEN WOLTERS DU 15 MAI 2001

Créée en 1999, l'asbl "Les Amis d'Adrien Wolters" a pour objet de "perpétuer la pensée d'Adrien Wolters en exerçant toute activité à caractère scientifique ou culturel liée aux droits de la défense et aux droits de l'homme, notamment en organisant et en attribuant des prix couronnant des oeuvres juridiques originales". C'est à cette fin qu'a été créé le prix Adrien Wolters récompensant un jeune talent oratoire, et qui a été attribué pour la première fois le mardi 15 mai dernier à l'issue d'un passionnant concours en la salle des audiences solennelles de la Cour de cassation.

Le jury du concours, composé de M. Mario Stasi, ancien batonnier du barreau de Paris, Me Roger Lallemand, Mme Christin Matray, M. Paul Martens et M. Jean Wolters, était appelé à entendre six participants sélectionnés sur base des notes de plaidoirie déposées par douze candidats. Ces six participants : Mesdames et Messieurs Marie-Aude



Adrien Wolters
Extrait du *Journal des Tribunaux* 1988,
page 383, reproduit avec
l'aimable autorisation de
l'auteur et de l'éditeur.

Echos
DE LA SALLE 1.32
AU PALAIS D'EGMONT

Laurent Verbraken

L'assemblée générale de la Conférence du Jeune Barreau s'est tenue le 22 juin dernier sous les lambris de la première chambre de la Cour d'Appel ; sans doute pour éviter que la dame qui hante la salle des audiences solennelles pour poser un tas de questions au bâtonnier ne vienne troubler la fête.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, le Président cède la parole à la secrétaire de la Conférence. Me Claire Bruyneel nous offre un discours plein de finesse, de délicatesse, de tendresse, de gentillesse, ... et de dérision. Si ses propos concernent moins les activités de cette année judiciaire que la capacité du PDG Grogard à mener son équipe, elle confirme tout de même que les commissaires n'ont pas chômé, entre les mini-recyclages, les colloques, les revues, les pièces de théâtre, les prix, les dîners, les conférences, ...

Le trésorier déploie tous ses talents d'orateur (Dieu sait s'ils sont nombreux pour nous donner, une fois n'est pas coutume, quelques chiffres. En résumé, tout va bien, tout va même très très bien... Mais quel abot ce Thierry Bontinck ! Feindre de perdre son texte pour s'attirer la sympathie du public. Et en plus ça marche !

Et puis, l'Empereur se lève, magistral. Il rend hommage au bâtonnier Wagemans il remercie sa famille, ses proches, son état major de campagne, Régine-Laetizia Bonaparte, ses commissaires, l'orateur, son prédécesseur, son successeur... Il remercie tellement bien qu'on voudrait être de la partie. Mais non, c'est déjà fini, et lorsqu'il cède la place à Me Emmanuel Cornu, c'est sans nostalgie (dit-il), mais rempli d'émotion.

Le nouveau président annonce d'emblée certains changements dont l'objectif est de remédier à la crise des vocations. Afin de réduire le caractère 'dispendieux et chrono-



Au Palais d'Egmont

Photos : JDDH

30

À la salle 1.32



phage" de la fonction présidentielle, cocktails d'intronisation et revues se succéderont selon un calendrier allégé. C'est compliqué mais on s'habitue.

Le programme de l'année judiciaire 2001-2002 est chargé : un petit week-end dans les Hautes Fagnes où nous serons reçus en visite privée au château de Reinhardtstein dans lequel résida le Prince de Metternich, père du Congrès de Vienne ; quatre grands colloques et une série de mini-recyclages pour faire le plein de points de formation permanente ; différentes personnalités annoncées : Robert Badinter, Axel Kahn, Geoffroy Cruysmans, Carla del Ponte et Jean-Claude Brialy... Cherchez l'intrus.

En préambule au voyage, Me Cornu improvise une leçon de cambodgien. A ce propos, je vous rappelle que "Ma femme monte à bicyclette" se traduit "Pragon khniom th roté kang". Et puis, après nous avoir fait rire, il a failli nous faire pleurer tant l'hommage qu'il rend à son patron, le bâtonnier Braun, déborde d'émotion.

Me Yves Oschinky nous conte ensuite le "fabuleux destin de Gérard Kuyper, son poulain". Me Kuyper (ancien délégué des stagiaires), acclamé par l'assemblée, succédera à Emmanuel Cornu.

Un seul candidat également au poste d'orateur de rentrée pour l'année judiciaire 2002-2003. Mes Loïc Peltzer et Sophie Wintgens présentent Me Emmanuel Plasschaert (encore un ancien délégué des stagiaires). Il est élu haut la main.

Enfin, Mes Bénédicte Delcourt, Cédric Lefebvre, Séverine Huysmans, Caroline Vilain et Thomas Vulhopp sont élus pour compléter la commission administrative.

Après que Xavier Grogard eut clôturé l'assemblée générale, les choses sérieuses ont enfin commencé, comme chaque année, à la terrasse du Perroquet, pour se poursuivre, jusque tard dans la nuit, dans les superbes salons du Palais d'Egmont.



Le grand escalier du Palais d'Egmont

L'Annuaire de la profession de 2001-2002 -



BRUYLANT

L'ÉDITEUR DU LIVRE
ET DE LA REVUE JURIDIQUES EN BELGIQUE

Rue de la Régence 67 - 1000 Bruxelles - Tél. 02.512.98.45 - Fax 02.511.72.02
lib.bruylant@pophost.eunet.be - http : // www.bruylant.be
Librairie ouverte du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 17 heures 30

NOUVEAUTES

Initiation aux marchés publics (2^e édition)
Didier Batselé, Philippe Flamme et Philippe Quertainmont
452 pages - 88 € (3.550 BEF)

L'adoption et les droits de l'homme en droit comparé
Isabelle Lammerant
780 pages - 120 € (4.841 BEF)

La citoyenneté
Paul Magnette
292 pages - 55 € (2.219 BEF)

La renonciation aux droits et libertés
Philippe Frumer
776 pages - 115 € (4.639 BEF)

Le commerce électronique européen sur les rails
450 pages - 70 € (2.824 BEF)

Le droit saisi par la mondialisation
sous la direction de Charles-Albert Moand
488 pages - 84 € (3.389 BEF)

Les cabinets ministériels et autres
184 pages - 45 € (1.815 BEF)

Les enjeux stratégiques de l'espace
Thierry Garcin
184 pages - 15 € (605 BEF)

Les paradis fiscaux et l'évasion fiscale
444 pages - 79 € (3.180 BEF)

Les questions préjudicielles à la Cour d'arbitrage
Christine Horevoets et Pascal Boucquey
368 pages - 70 € (2.824 BEF)

Les sanctions de l'inexécution des obligations contractuelles
sous la direction de Marcel Fontaine et Geneviève Viney
1144 pages - 165 € (6.656 BEF)

Tribune des Grandes conférences : M. Jean-Claude Brialy

Vendredi 14 septembre 2001 à 20 heures 30

Palais de Justice de Bruxelles,
salle des audiences solennelles de la Cour d'appel

Le vendredi 14 septembre prochain, nous aurons l'honneur d'accueillir Monsieur Jean-Claude Brialy à la tribune des Grandes conférences.

Jean-Claude Brialy a choisi de nous entretenir sur le thème "Le ruisseau des singes" et conversera avec notre confrère et ami Alexandre Sprenger, du barreau de Liège.

Participation aux frais :
- stagiaires : gratuit.
- membres : 200 BEF (4,96€).
- non-membres : 400 BEF (9,92€).

Réservation des places :
Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau
(tél: 02.508.66.43 fax: 02.519.85.61),
du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h.



Logiciel pour avocats de la nouvelle ère !

Programme pour avocats complètement intégré
sous Windows 95/98 & NT/2000.

Aussi bien pour des cabinets individuels
que pour de grandes associations et sociétés.

Compatible avec toutes les versions
de Microsoft Word et WordPerfect.

Conçu pour l'avenir : intégration avec E-mail,
support par Internet, prévu pour l'Euro...

Déjà plus de 2.500 utilisateurs !

distribué par **SERVISOFT s.p.r.l.**
rue de la Semence 29 bte 8 - 1080 BRUXELLES
Tél. 0475 27 63 12 - Fax 02 415 81 77
E-mail : servisoft@servisoft.be
<http://www.servisoft.be>

Vous êtes pressés ? Votre
budget est limité ? Votre
impression n'est pas à la
portée du premier venu ?
Le stockage vous coûte
trop cher ? ... Les
imprimés ne sont pas les
seuls à pouvoir se plier en
quatre

imprimerie

litt

Rue Waelhem, 21
1030 Bruxelles

Téléphone 32-2 241 54 32
Télécopieur 32-2 216 60 96
E-mail litt@skynet.be

Week-end de détente dans les Hautes Fagnes

Du vendredi 21 au dimanche 23 septembre 2001

Notre week-end de détente aura lieu cette année dans les Hautes Fagnes, en Communauté germanophone. Nous logerons à l'hôte Seehof, à Bütgenbach, le long du lac de Bütgenbach. Nous vous y attendons dès le vendredi 21 vers 19 heures dans une ambiance détendue.

Voici le programme que nous vous proposons :

vendredi 21 septembre

Accueil à l'hôtel Seehof dès 19 heures et dîner à l'hôtel;

samedi 22 septembre

- Après le petit déjeuner, départ pour le château de Reinhardstein. Accueil par Monsieur Clément Defossa et visite du château fort, le Burg Metternich, lequel renferme une impressionnante collection d'objets d'art. Il s'agit d'une visite privée, réservée à notre groupe. Au terme de celle-ci, Monsieur Defossa nous offrira l'apéritif dans la "salle des chevaliers";
- Pique-nique à proximité du château de Reinhardstein, lequel est entouré d'une réserve ornithologique et botanique remarquable;
- Ensuite, randonnée pédestre à travers la Haute Fagne sous la conduite de guides naturels;
- Le soir : dîner gastronomique à l'hôtel Seehof;

dimanche 23 septembre 2001

- Petit déjeuner à l'hôtel;
- Déplacement à Montjoie (Monschau), en Allemagne, à 20 km de l'hôte, et visite de cette magnifique cité médiévale.
- Déjeuner libre à Montjoie et, dans l'après-midi, retour vers Bruxelles.

Adresse de l'hôtel

Hôtel Seehof
Seestrasse, 60 à 4750 Bütgenbach
Tél: 080.44.56.02
Fax: 080.44.43.43

Participation aux frais :

- stagiaires membres : 4.950 BEF (123 €)
- membres : 5.950 BEF (148 €)
- non membres : 6.950 BEF (173 €)
- enfants de moins de 12 ans (logés dans la chambre des parents) : 300 BEF (7,50 €) par année d'âge.

Ces prix couvrent l'hébergement en chambre double, les petits-déjeuners et les repas (sauf le dimanche midi), ainsi que l'organisation des activités. Ils ne comprennent ni le transport, ni les boissons.

Inscriptions par virement au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau, avant le 17 septembre 2001 à midi. Le nombre de participants est limité à la capacité d'hébergement de l'hôtel. Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception des paiements.

Renseignements et itinéraire : au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél: 02.508.66.43 - fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h.



«La salle des Chevaliers»

Colloque : "La consécration législative de la spécificité de la médiation familiale"

Vendredi 28 septembre 2001

Auditoire du Ministère de la Justice,
Boulevard de Waterloo 115 à 1000 Bruxelles

La Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles organise, à l'occasion de l'entrée en vigueur le 1er octobre 2001 de la loi du 19 février 2001 relative à la médiation en matière familiale dans le cadre d'une procédure judiciaire, un colloque intitulé "La consécration législative de la spécificité de la médiation familiale" sous la direction scientifique de M. Jean-Louis Renchon, professeur à la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Louvain et avocat au barreau de Bruxelles.

Programme

8h30 : Accueil des participants

9 h : Allocution de bienvenue par M. Jean Cruyplants, Dauphin de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles et M. Emmanuel Cornu, Président de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles.

9 h 15 : « Conflits et médiation : une coexistence possible ? » par Mme Manoëlle Descamps, psychanalyste, responsable du groupe psycho-socio-juridique du Service de santé mentale Chapelle-aux-Champs.

9 h 40 : « Les aspects de droit judiciaire de la loi du 19 février 2001 » par M. Hakim Boularbah, assistant à la Faculté de Droit de l'Université Libre de Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles et M. Jean-François van Drooghenbroeck, assistant à la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Louvain, avocat au barreau de Bruxelles.

10 h 05 : « La place de l'autonomie de la volonté dans les relations familiales » par M. Jean-Louis Renchon, professeur à la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Louvain, avocat au barreau de Bruxelles.

10 h 30 : Pause-café

10 h 50 : « Le processus de la médiation familiale » par Mme Florence Vandepuute, médiateur familial, avocat au barreau de Bruxelles.

11 h 15 : « Les techniques et les outils de la médiation familiale » par Mme Geneviève Herinckx, médiateur familial, avocat au barreau de Bruxelles.

11 h 40 : « La médiation familiale et l'argent » par Mme Isabelle Van Kerckhove, médiateur familial.

12 h 05 : Débat

12 h 45 : Déjeuner.

14 h 15 : « La médiation familiale et les enfants » par Mme Isabelle De Bauw, médiateur familial, avocat au barreau de Bruxelles.

14 h 40 : « Lieux et coût de la médiation » par Mme Evelyne Vinck, médiateur familial.

15 h 05 : « Le rôle de l'avocat conseil d'une partie en médiation » par Mme Carine Vander Stock, médiateur familial, avocat au barreau de Bruxelles.

15 h 30 : Pause-café

15 h 50 : « La conciliation familiale » par M. Alain Duels, avocat au barreau de Bruxelles.

16 h 15 : « L'avocat médiateur familial : enjeux professionnels et aspects déontologiques » par M. Jean Cruyplants, Dauphin de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.

16 h 40 : Débat

17 h 30 : Fin des travaux

Droit d'inscription :

• Droit d'inscription comprenant la participation aux travaux, les pauses-café, le déjeuner et la garde de documentation éditée par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles :
- membres de la Conférence et magistrats (prise en charge par le Ministère de la Justice) : 4.900 BEF (121,47€)
- avocats de l'Ordre français des avocats et non membres de la Conférence: 5.500 BEF (136,34€)
- autres participants : 5.900 BEF (146,26€)

• Droit d'inscription comprenant seulement la participation aux travaux et les pauses-café :
- membres de la Conférence : 3.500 BEF (86,76€)
- avocats stagiaires membres de la Conférence et étudiants : 1.900 BEF (47,10€)

Inscriptions :

Toute personne désirant participer au colloque est invitée à compléter le bulletin d'inscription joint au présent numéro de *La Conférence* et à le renvoyer ou le faxer au plus tard pour le 24 septembre 2001 au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (Palais de Justice, place Poelaert, 1000 Bruxelles, fax : 02.519.85.61).

Paiement :

Au crédit du compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles en mentionnant la référence « colloque médiation familiale » et le nom de la personne inscrite.

Renseignements :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (Tél. : 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h.

Formation permanente:

Dans le cadre de la formation permanente obligatoire des avocats de l'Ordre français du barreau de Bruxelles (règlement du 21 décembre 1999, *Recueil des règles professionnelles*, 2000, n°210-1, p. 179), la participation à ce colloque vaut 6 points. La liste des participants sera communiquée au secrétariat de l'Ordre qui créditera automatiquement les avocats inscrits des 6 points attribués.

Après-midi d'accueil des stagiaires

Mardi 9 octobre 2001 à 14 heures

Palais de Justice

Chers nouveaux stagiaires,

Cette après-midi vous est entièrement consacrée. Une visite guidée vous permettra de ne pas (trop) vous perdre dans le labyrinthe du Palais et de ses annexes, ainsi que de vous familiariser avec la Conférence du Jeune Barreau. Vous apprendrez quelles sont vos obligations de stage et serez informés des services mis à votre disposition.



Programme :

14h

- Rendez-vous devant le vestiaire des avocats (à votre droite en entrant dans le Palais).
- Visite du Palais et de ses annexes, des greffes et des salles d'audience les plus fréquentées.

16h

Rendez-vous devant la salle 1.33 de la Cour d'appel (au premier étage)

- Allocution de bienvenue par Me Emmanuel Cornu, président de la Conférence du Jeune Barreau et exposé des différentes activités et services de la Conférence réservés aux stagiaires.
- Présentation du service de placement et des exercices de pédagogie par Me Gérard Kuyper, vice-président de la Conférence du Jeune Barreau.
- Présentation d'un exercice de pédagogie par les lauréats des prix Boels de l'année judiciaire 2000-2001.
- Exposé sur l'organisation des cours de formation professionnelle (cours CAPA).
- Présentation du Bureau d'aide juridique.
- Exposé d'un responsable de la Caisse Privée Banque.
- Exposé sur les obligations sociales de l'avocat.
- Présentation des activités organisées par l'A.S.B.L. vidéo formation.

Ces interventions seront suivies d'une rencontre avec Me Marc Wagemans, bâtonnier de l'Ordre, et les membres du conseil. La journée se terminera par un dîner d'accueil (voir ci-après).

Dîner d'accueil des stagiaires

Mardi 9 octobre 2001 à 20 heures

Les Ateliers de la Grande Ile, rue de la Grande Ile, 33
à 1000 Bruxelles (à quelque pas des halles St Géry)

Cette année la Conférence du Jeune Barreau vous souhaitera la bienvenue à l'aube de votre carrière d'avocat dans un restaurant russe (branché) du quartier St Géry. Les Ateliers de la Grande Ile, installés dans une ancienne fonderie d'étain, constituent le cadre idéal pour finir la journée en beauté, au rythme de la musique tzigane, un verre de vodka à la main.

Participation aux frais :

- stagiaires de première année : 500 BEF (12,39€) (ou gratuit pour ceux qui se font préalablement membres de la Conférence).
- membres de la Conférence : 1300 BEF (32,23€).
- non membres : 1500 BEF (37,18€).

Inscriptions :

au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél.: 02.508.66.43 - fax 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Tribune des Grandes conférences :

Madame Carla del Ponte, procureur près des tribunaux pénaux internationaux.

Dans la semaine du 15 octobre, à 20 heures 30.
(date à déterminer)

Palais de Justice de Bruxelles,
salle des audiences solennelles de la cour d'appel



Fin octobre, nous aurons l'honneur d'accueillir à la tribune des Grandes conférences Madame Carla del Ponte, procureur près des tribunaux pénaux internationaux (ex-Yougoslavie et Rwanda). Madame del Ponte nous entretiendra des progrès accomplis par la justice pénale internationale. Au moment où de nombreux jeunes avocats participent, notamment grâce à l'a.s.b.l. "avocats sans frontières", à des missions en Afrique et où le barreau manifeste un grand intérêt pour les récents développements du droit pénal international, l'exposé de Madame del Ponte permettra de rencontrer les préoccupations de beaucoup d'avocats et de magistrats, mais aussi de tous ceux qui sont emprunts d'un sens aigu de Justice.

Participation aux frais :

- stagiaires : gratuit
- membres : 200 BEF (4,96€).
- non-membres : 400 BEF (9,92€).

Réservation des places :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél: 02.508.66.43 fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h.

Mini-recyclage : actualités en droit de la faillite

Vendredi 19 octobre 2001 de 12 heures à 14 heures

Palais de Justice
(salle à déterminer)

Présenté par Me Eric Cusas et Me Michel Van Den Abbeele, avocats au barreau de Bruxelles.

La loi du 17 juillet 1997 relative au concordat judiciaire et la loi du 8 août 1997 sur les faillites ont introduit une réforme importante, attendue depuis longtemps. Il nous a paru utile, après quelques années d'application, de faire le point avec des spécialistes de cette matière. Ceux-ci nous entretiendront également des nouveaux projets en cours d'élaboration. Une farde de documentation sera remise aux participants.

Participation aux frais (comprenant la farde de documentation, un sandwich et une boisson) :

- stagiaires : 500 BEF (12,39€)
- membres : 800 BEF (19,83€)
- non-membres : 1.100 BEF (27,27€)

Inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél: 02.508.66.43 fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h.



Mini-recyclage : actualités en droit administratif

Jeudi 8 novembre 2001 de 11 heures à 14 heures

Palais de Justice
(salle à déterminer)

Présenté par Me François Tulkens, avocat au barreau de Bruxelles et chargé d'enseignement aux Facultés universitaires Saint-Louis. Ce mini-recyclage nous permettra de faire le point sur les dernières évolutions du droit administratif, lesquelles concernent sans cesse davantage l'avocat au quotidien. Nous aborderons les "nouveautés" en matière de contentieux administratif, d'enseignement, de marché public, ... Une farde de documentation sera remise aux participants.

Participation aux frais (comprenant la farde de documentation, un sandwich et une boisson):

- stagiaires : 500 BEF (12,39€).
- membres : 800 BEF (19,83€).
- non-membres : 1.100 BEF (27,27€).

Inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél: 02.508.66.43 fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h.

Le voyage du Jeune Barreau au Cambodge

Du 8 au 16 février 2002



Le prochain voyage de la Conférence du Jeune Barreau aura lieu du 8 au 16 février 2002 au Cambodge.

Le programme détaillé ainsi que des informations pratiques (que prendre avec soi; vaccins; comment s'habiller ...) sont disponibles au secrétariat de la Conférence.

Le nombre de places est limité. Un grand nombre de personnes se sont déjà inscrites pendant les vacances judiciaires. Il reste encore quelques places disponibles. Elles seront attribuées par ordre d'inscription définitive.

Renseignements et inscriptions :

Au secrétariat du Jeune Barreau (tél: 02.508.66.43 fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h.



Septembre 2001

- lundi 3 septembre : prestation de serment
- vendredi 14 septembre : Grande conférence de M. Jean-Claude Brialy
- du vendredi 21 septembre au dimanche 23 septembre : week-end de détente dans les Hautes fagnes
- vendredi 28 septembre : colloque : La consécration législative de la spécificité de la médiation familiale

Octobre 2001

- lundi 1er octobre : prestation de serment
- mardi 9 octobre : après-midi et dîner d'accueil des stagiaires
- mi-octobre (date à déterminer) : Grande conférence de Mme Carla del Ponte

PETITES INFORMATIONS

Petites annonces dans «La Conférence»
Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désirez louer un bureau, chercher un collaborateur ou une secrétaire, vendre vos codes... Merci de faire parvenir vos annonces dactylographiées au secrétariat de la Conférence. Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle. Pour toute autre annonce, adressez-vous à RP&C.

Suggestions pour «La Conférence»
Vos suggestions et vos contributions sont les bienvenues. Si vous désirez traiter l'un ou

l'autre sujet, faire connaître une opinion, rédiger un billet d'humeur ou un écho, nous serions heureux de publier votre contribution. Merci de contacter à cet égard Me Lucien Kalenga (tél. : 02.537.35.50 - fax : 02.537.59.45).

Service de placement des stagiaires
La Conférence du Jeune Barreau met à votre disposition un service de placement destiné à centraliser les demandes et les offres de stage au barreau. Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le vice-président de la Conférence, Me Gérard Kuyper (tél.: 02.774.99.49 - fax: 02.774.99.50).

Cotisations

Le paiement d'une cotisation permet de participer à l'ensemble des activités de la Conférence et de bénéficier, pour la plupart d'entre elles, de prix réduits. En outre, seuls les membres effectifs en règle de cotisation sont admis à participer aux élections en fin d'année.

Pour l'année judiciaire 2001-2002, les cotisations sont les suivantes :

- membres effectifs :
- avocats stagiaires : 500 BEF (12,39€)
 - avocats inscrits au tableau :
 - moins de 10 ans de barreau : 1.900 BEF (47,10€)
 - 10 ans de barreau et plus : 2.900 BEF (71,89€)
- membres affiliés :
- conjoint non avocat de membres effectifs :
 - conjoint non avocat d'avocats stagiaires : 500 BEF (12,39€)
 - conjoint non avocat d'avocats inscrits au tableau : 1.900 BEF (47,10€)
 - membres de la communauté judiciaire : 3.400 BEF (84,28€)
 - autres sympathisants : 3.900 BEF (96,28€)

A verser au compte n° 630-0215121-34

- jeudi 18 octobre : date limite de dépôt des consultations du Prix des anciens présidents
- vendredi 19 octobre : mini-recyclage : actualités en droit de la faillite
- jeudi 25 octobre : délibération et dîner du Prix des anciens présidents

et en bref pour les mois suivants :

- jeudi 8 novembre : mini-recyclage : actualités en droit administratif
- jeudi 13 décembre : colloque droit des contrats
- vendredi 18 janvier 2002 : séance solennelle de rentrée

BUREAUX A LOUER

DANS UN IMMEUBLE DE CARACTERE (1930) A 200M DU PALAIS DE JUSTICE
3 bureaux (de 18 à 25m et leurs annexes : 2 pièces secrétariat + 2 salles d'archivage), entièrement rénovés

Possibilité de collaboration avec l'association d'avocats De Wolf & Vassart.

Localisation :

8ème étage, avenue de la Toison d'Or, 68, à 1060 Bruxelles (surplombant le Palais)

Contacteur :

Me Vincent De Wolf ou Me Philippe Simonart au 02.537.35.50

A LOUER 2 BUREAUX ± 24M²

dans un immeuble sis avenue franklin roosevelt 186 à 1050 bruxelles (parking aisé).

conditions :

25.000 et 20.000 BEF / mois, charges comprises, plus mise à disposition de la structure de base (téléphone, fax, photocopieur et salle de réunion). possibilité de secrétariat.

renseignements : 0495.57.80.77

BUREAUX A LOUER

6 avocats, 40 ans à 57 ans, avenue Louise, cherchent autre(s) avocat(s) locataire(s) pour bureau ± 20 m, loyer + provision de charges communes dont chauffage + provision précompte immobilier : 17.000 BEF. Possibilité de collaboration ou non, possibilité de location d'un local de secrétariat, avec ou sans secrétaire, en plus. Participation aux frais : nettoyage, électricité, fax, maintenance téléphone, photocopieur, réceptionniste mi-temps ALE, taxe régionale : ± 9.000 BEF / mois. Possibilité de location d'emplacement de parking.

S'adresser exclusivement par téléphone au 02.640.29.74 ou encore par télécopie au 02.640.93.12.

TOGES CONFECTION

tristan
CONFECTION DE TOGES
Magistrat Avocat, Grille
Cérémonie Académique,
Toque, Tulle, Robe, ...
114 Rue Lesbroussa
1050 Bruxelles
Té : 02 646 99 2
Fax: 02 647 44 57
Gsm: 04 3 29 41 64
Email: to@rs-an-oge.com

TRAITEUR

LES FRERES DEBEKKER

95 Rue Charles Degroux
1040 Bruxelles
Tél. : 02 736 00 40 • Fax : 02 736 67 00

TRADUCTEURS JURÉS

Alias
langues
Toutes langues - délais rapides
101 Bld Saint-Michel • 1040 Bruxelles
Tél. : 02 735 55 95 • Fax : 02 733 67 28
E-mail : info@aliaslangues.be

INTERNET BANKING

HELPDESK PRIVANET
CAISSE PRIVÉE BANQUE
0800-90 211

DÉTECTIVE

GOFFIN ASSOCIÉS
Groupement de Détectives Privés
Détectives privés agréés par le ministère de l'intérieur
16 av. Winston Churchill, bte 10 • 1180 Bruxelles
Tél. : 02 346 61 05 • Fax : 02 345 47 11
E-mail : goffin.associes@skynet.be

RISTES

ONC
La qualité à la portée de tous
sa TOP SYSTEM
112 Bd Lambert • 1030 Bruxelles
Tél. : 02 247 78 10 • Fax : 02 247 78 25
http://www.avonca.be
E-mail : avonca@topsystem.be

CICERO La Pack
Logiciels pour avocats
Email : informa@cicero.be
www.cicero.be
Tél. : 02 272 08 80

FOURNITURES DE BUREAU

S.A. ODENDHAL
Tout pour le bureau
65b Rue de la Régence
1000 Bruxelles
Tél. : 02 512 13 83 • Fax : 02 511 42 93
E-mail : odendhal@skynet.be

ARCHIVAGE

Archivage externe
Hays Information Management nv.s.a.
147 Woluwelaan • 1831 Diegem
Tél. : 02 712 20 20 • Fax : 02 712 20 39

ORBIS
La solution intégrée sous Windows pour votre cabinet d'avocats
Orbi Management Software s.a.
Rue de Scoumont, 28/5001 • 6230 Rossegny
Tél. : 067/41 17 50 • Fax : 067/41 17 59
E-mail : mail@orbis.be • http://www.orbis.be

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Le spécialiste du PC portable
PC fixes et service technique
EUROCOM
PORTABLE COMPUTER CENTRE
02 538 58 14
57 rue de Mérode • 1060 Bruxelles
www.eurocom1.com • Fax : 02 537 90 37
courrier : info@eurocom1.com

LA solution informatique pour la gestion de votre cabinet d'avocat
EXel Win
PYRAMIQ SA
Rue aux Laines, 8 - B1000 Bruxelles
Tél 02 503 39 87 • Fax 02 513 55 62
http://www.pyramiq.be
info@pyramiq.be

DESTRUCTION D'ARCHIVES
Unique en Belgique
Destruction d'archives sur site
Chaussée de Waterloo 13 9 • 1180 Bruxelles
Tél. : 0800 25052 • Fax : 02 375 23 35
E-mail : shredit@skypro.be

« Caisse de Prévoyance des Avocats »,
association sans but lucratif, à Bruxelles.

STATUTS.

L'an mil neuf cent cinquante et un, le dix-sept mars, à quinze heures.

Devant M^e Emile Marchant, notaire de résidence à Uccle.

Ont comparu :

1° M^r Ludovic Moyersson, Ministre de la Justice, domicilié à Mostreuve Neuve, n° 51, ici représenté par M. Jean Van Houtte, Ministre des Finances, domicilié à Etterbeek, boulevard Saint-Michel, n° 54 en vertu d'une procuration sous seing privé datée de ce jour et qui restera en...

2° Pour le Barreau de...

M^r Gaëtan Delacroix, domicilié à Forest-Bruxelles

3° Pour le Barreau de...

a) M^r Camille Van...
en et de...

b) M^r...

23° Pour le Barreau de...
M^r André Van Hal, bâtonnier, domicilié à Turnhout, straat, n° 22.

24° Pour le Barreau de Verviers :

M^r Jean Simar, bâtonnier, domicilié à Verviers, Palais, n° 56.

25° Pour le Barreau d'Ypres :

M^r Joseph Van der Meersch, avocat, domicilié à Ypres, Sturs, n° 8.

26° Pour la Fédération des Avocats belges :

a) M^r Théo Collignon, président de la fédération, notaire, domicilié à Liège, rue des Augustins, n° 21.

b) M^r Antoine Cornelis, membre d'adhésion, domicilié à G...
M^r...

FONDS DE PENSION

- capital extra-légal à l'âge de 65 ans (fiscal : conversion en rente fictive)
- au choix – réversible à 60 % sur la tête du conjoint survivant, du cohabitant survivant ou des enfants à charge de l'affilié – ou non-réversible ; ce choix peut être revu chaque année
- + un montant de participations bénéficiaires (fiscal : non-imposable)
- en cas de décès, paiement immédiat d'un capital de survie
- cotisation annuelle à fixer librement entre 250 EUR (10.085 BEF) et 2.250 EUR (90.765 BEF)
- les cotisations sont intégralement déductibles en tant que charges professionnelles (Art. 52/115, 4e Par. du Commentaire Administratif du Code des Impôts sur les Revenus) quel que soit le revenu et donne lieu à une réduction importante sur les impôts
- fiscalement les cotisations sont cumulables avec l'épargne à long terme (67.000 BEF), les primes d'épargne-pension (22.000 BEF) et d'assurance-vie ordinaire mais pas avec les primes payées dans le cadre d'une pension complémentaire auprès d'une caisse sociale

FONDS DE SOLIDARITÉ

- une allocation inconditionnelle de 3.000,00 EUR par an (121.020 BEF), à chaque orphelin d'un membre de la Caisse qui bénéficie d'allocations familiales légales et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans ; dès le début d'études supérieures ce montant est porté à 4.500,00 EUR par an (181.530 BEF)
- en cas de décès d'un membre de la Caisse, une allocation unique inconditionnelle de 3.000,00 EUR (121.020 BEF) pour le conjoint survivant
- pension de survie complémentaire pour le conjoint survivant de maximum 7.500,00 EUR par an (302.549 BEF) après enquête sur les ressources
- pension complémentaire pour le membre à partir de 65 ans de maximum 7.500,00 EUR par an (302.549 BEF) pour un isolé et de 9.000,00 EUR/an (363.059 BEF) pour un ménage, après enquête sur les ressources
- d'autres allocations sont octroyées à des membres en difficultés



Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. 02 534 42 42
Fax 02 534 43 43
E-mail: info@cpah.be

Visitez notre site : www.cpah.be

La caisse de prévoyance a 50 ans